



OBSERVER LA FAUNE EN PICARDIE CONSEILS ET MÉTHODES



PICARDIE NATURE

**OBSERVER
LA FAUNE
EN PICARDIE**
CONSEILS ET
MÉTHODES



PICARDIE NATURE

Sommaire

Introduction

1. Avant-propos	6
2. Picardie Nature	6
Inventorier la faune sauvage	8
Agissez pour l'environnement	8
Protégez la faune sauvage	8
Sensibilisez les publics et informez	8
Clicnat, la faune sauvage pour tous les Picards !	9
Les réseaux naturalistes de Picardie Nature	10
L'étude et la conservation du vivant	11
Organisation du vivant	11
Rareté, menace, protection et patrimonialité	12

S'équiper du bon matériel

1. Le carnet : outil indispensable du naturaliste	14
2. La documentation	14
Les guides	14
Les clés de détermination	15
Les revues naturalistes	15
3. Le matériel optique	16
Les jumelles	16
La longue-vue	17
Les loupes	17
L'appareil photo	18

4. Le matériel de capture	18
La capture active	19
La capture passive (pièges/attraction)	20
5. Les appareils électriques ou électroniques	20
6. Le matériel complémentaire	21

Préparer ses inventaires de terrain

1. Pourquoi observer la faune ?	23
2. Où prospecter ?	23
Pour se faire plaisir et apprendre	23
Pour combler les lacunes en termes de connaissances faunistiques	24
Pour aider à la protection des espèces et des habitats naturels	28
3. Quand prospecter ?	28
À quelle saison ?	28
À quelle heure ?	29
4. Participer aux enquêtes	30

Inventorier la faune sur le terrain

1. La bonne conduite	31
2. L'observation et la prise de notes	31



Identifier et étudier la faune

1. Les oiseaux	34
2. Les mammifères terrestres	38
3. Les mammifères marins	42
4. Les chiroptères	43
5. Les amphibiens	46
6. Les reptiles	49
7. Les araignées	52
8. Les coccinelles	55
9. Les odonates : libellules et demoiselles	55
10. Les orthoptères : criquets, sauterelles et grillons	56
11. Les papillons	58
12. Les syrphes	60
13. Les punaises	61
14. Les mollusques continentaux	62

Après le terrain

1. Valoriser ses observations	63
2. Consulter des données	65

Questions-réponses

1. L'association	66
2. La formation	66
3. Les réseaux naturalistes	66
4. Les observations	67
5. Le partage et l'utilisation des données	71

ANNEXE I

Règlement Intérieur des réseaux naturalistes de Picardie Nature	73
--	----

ANNEXE II

Charte de l'observateur naturaliste	84
-------------------------------------	----

Introduction

1 Avant-propos



► observer-la-faune.picardie-nature.org

Ce livret s'adresse tout d'abord aux personnes souhaitant découvrir et rejoindre le monde passionnant des observateurs de la faune sauvage ou élargir leurs compétences vers de nouveaux groupes de faune.

Il ne se veut pas être une méthode d'apprentissage complète de la discipline naturaliste. Les informations qu'il contient sont, dans un souci de simplicité, très épurées et ne permettront pas d'établir des inventaires complets de la faune. Il vous orientera cependant vers les bons outils à utiliser pour débiter et progresser.

Il s'adresse également aux **naturalistes confirmés** qui y trouveront un pense-bête à avoir sur soi et un récapitulatif des outils et documents existants.

Ce guide est à utiliser conjointement avec la page web

► observer-la-faune.picardie-nature.org. Cette page regroupe notamment l'ensemble des informations évolutives dans le temps (listes bibliographiques, listes d'espèces picardes, activités des réseaux naturalistes picards...).

2 Picardie Nature

Picardie Nature est une association loi 1901 à but non lucratif créée en 1970. Elle est membre actif de deux fédérations nationales : France Nature Environnement (FNE) et l'Union Française des Centres de Sauvegarde (UFCS).

C'est aussi une association fédérative régionale d'associations et de citoyens qui :

- œuvre à la **connaissance** de la biodiversité ;
- agit en **protégeant** des espèces et les milieux menacés ;
- **intervient** pour le respect de la réglementation de l'environnement ;
- **milite** et agit pour la prise en compte de l'environnement dans les projets d'aménagement ;
- contribue à l'**éducation** et à la **sensibilisation** pour la protection de la nature et de l'environnement.

L'association comptait en 2016 près de 1000 adhérents dont une dizaine d'associations.

L'association est également agréée au titre de la protection de l'environnement et reconnue comme représentative au niveau régional pour son implication dans la défense de l'environnement et de la biodiversité, son expertise, sa présence territoriale et son indépendance garantie par son fonctionnement. L'association est agréée pour ses compétences pédagogiques par le rectorat de l'Académie d'Amiens depuis 2002 (agrément renouvelé depuis tous les 5 ans).

Pour mener à bien ces différentes missions, l'association est structurée en 4 pôles travaillant en interconnexion :

- le **Pôle Étude de la Faune Sauvage**, qui œuvre à la connaissance de la biodiversité et plus particulièrement de la faune sauvage picarde et des milieux associés ;
- le **Pôle Protection de la Faune Sauvage**, qui regroupe les activités de protection des phoques, des chauves-souris, des busards, des hirondelles et des amphibiens ;
- le **Pôle Protection de l'Environnement**, qui veille au respect de l'environnement dans les politiques de développement durable ;
- le **Pôle Découverte Nature et Environnement**, qui propose des sorties, ateliers, chantiers, etc., afin de sensibiliser à la connaissance et à la protection de la nature.



Si vous le souhaitez et que vous avez un peu de temps, vous pouvez vous aussi rejoindre les 300 bénévoles de l'association qui œuvrent dans des domaines divers :

Inventoriez la faune sauvage :

- Participez à l'effort collectif d'acquisition de connaissances sur la faune sauvage :
 - Dans votre jardin et près de chez vous.
 - Sur les communes où la faune est mal connue.
 - Sur les zones de projets d'aménagements.
 - Sur les hauts-lieux de biodiversité déjà répertoriés.
- Contribuez au développement informatique de la base de données faunistique Clicnat.

Agissez pour l'environnement :

- Informez-vous sur les thématiques environnementales: agriculture (conventionnelle et biologique), énergie, eau, climat, transport et mobilité durable, air, déchets, industrie.
- Participez au débat public sur ces différents sujets.
- Signalez les décharges sauvages (www.nature-propre-picardie.fr).

Protégez la faune sauvage :

- Signalez les points noirs sur les routes (animaux écrasés) via www.faune-et-route.fr.
- Participez aux chantiers de barrages et aux ramassages quotidiens des amphibiens.
- Prospectez et protégez les nids des busards dans les champs cultivés.
- Sensibilisez les usagers de la baie de Somme pour la protection des phoques.
- Préservez la biodiversité dans votre jardin avec l'agroécologie.
- Préservez le bocage et la Chêveche d'Athéna.
- Conseillez les personnes ayant des nids d'hirondelles à leurs fenêtres.
- Conseillez les personnes accueillant des chauves-souris chez elles.

Sensibilisez les publics et informez :

- Réalisez une sortie nature d'observation des oiseaux, libellules, papillons...
- Réalisez des ateliers de construction de nichoirs, mangeoires et gîtes à insectes.
- Organisez des actions de ramassage de déchets.

- Participez à une conférence : présentez votre sujet de prédilection à un public curieux.
- Prenez en charge ou participez aux stands de l'association.
- Animez des jeux ou ateliers lors des stands.
- Rédigez ou participez à la relecture des documents de valorisation des actions de l'association.

Vous pouvez également adhérer à l'association et ainsi soutenir la protection de la nature et de l'environnement en Picardie.

Rendez-vous sur

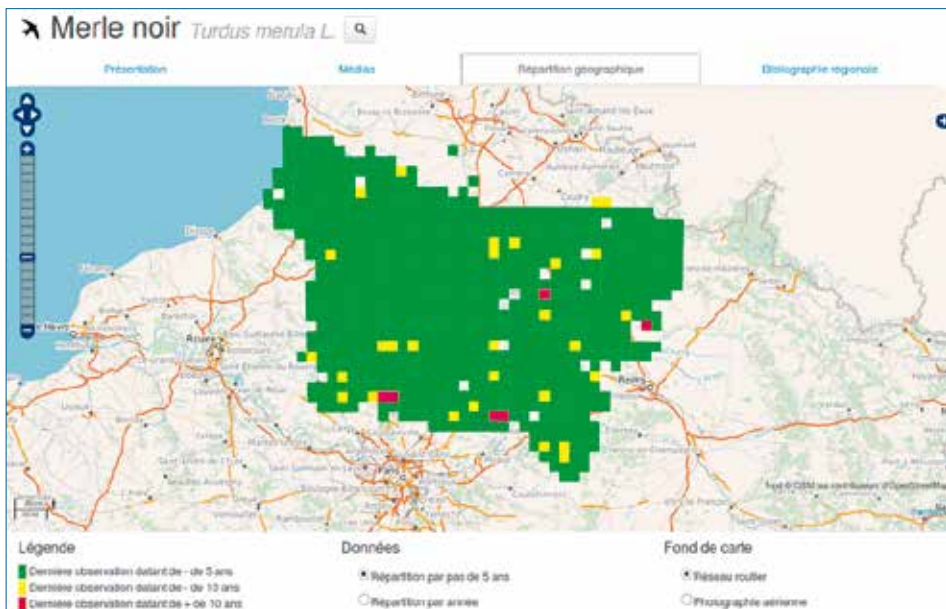
● www.picardie-nature.org

CLICNAT, LA FAUNE SAUVAGE POUR TOUS LES PICARDS !



Clicnat est une base de données naturalistes collaborative en ligne. C'est un logiciel libre développé par Picardie Nature et ouvert à toute personne souhaitant participer !

En plus de permettre la saisie collective des observations de la faune en ligne, Clicnat propose une restitution des données faunistiques picardes avec notamment des cartes de répartition des différentes espèces mises à jour quotidiennement, des listes d'espèces recensées par commune, des rendus d'études et de travaux divers menés sur la faune...



Exemple de carte de répartition en Picardie tirée de Clicnat (Merle noir)

C'est un outil qui permet à tout un chacun, élu, citoyen, porteur de projet, d'avoir un premier aperçu des enjeux faunistiques à différentes échelles allant de sa commune à l'ensemble de la Picardie. C'est donc un outil qui a pour mission de permettre un porter à connaissance dont l'objectif est de faciliter la prise en compte des enjeux faunistiques dans divers domaines tels que la mise en place des politiques publiques ou la création d'aménagements par exemple.

Vous trouvez plus d'explications sur l'utilisation de Clicnat dans le chapitre « Après le terrain ».

LES RÉSEAUX NATURALISTES DE PICARDIE NATURE

Les réseaux naturalistes sont formés d'un ensemble de personnes volontaires qui participe à l'étude et à la protection d'un groupe d'animaux ou qui œuvre sur une thématique plus large. Ils sont portés par Picardie Nature, conjointement avec l'ADEP (Association des Entomologistes de Picardie) pour certains d'entre eux.

Faire partie d'un **réseau naturaliste** permet de rejoindre la liste de discussion (courriels) régionale propre à ce réseau. Via cette liste, vous pouvez alors échanger avec tous les membres du réseau concerné, vous tenir informé des actualités (sorties, études en cours ou à venir, documents disponibles...), demander de l'aide pour l'identification, etc. Certains réseaux disposent également d'outils spécifiques auxquels seuls les membres ont accès (accès aux observations des espèces étudiées au sein du réseau, à des outils informatiques spécifiques aux études en cours...).

Chaque réseau élit un **coordinateur bénévole** pour une durée de 3 ans. Il est le porte-parole du réseau auprès du Conseil d'Administration et de l'équipe salariée de Picardie Nature. C'est au coordinateur que revient la décision finale de l'intégration d'un nouveau membre au réseau. Il dispose d'un accès à l'ensemble des données de la base correspondant au groupe étudié par le réseau et est chargé de coordonner la validation de celles-ci. Chaque réseau dispose également d'un salarié référent. Il est l'interlocuteur privilégié du coordinateur et des membres du réseau au sein de l'équipe salariée.

Au sein de chaque réseau, on trouve également un **comité de validation** composé de plusieurs experts bénévoles qui examine les données saisies dans Clicnat et filtre les données erronées ou douteuses afin de disposer d'une base de données la plus fiable possible.

Il n'est pas obligatoire de faire partie d'un réseau pour transmettre des données naturalistes; ceci est toutefois fortement conseillé si vous souhaitez vous impliquer plus particulièrement dans l'étude d'un ou plusieurs groupes de faune.

Le fonctionnement des réseaux est régi par un règlement intérieur des réseaux naturalistes qui doit être lu et accepté par les membres ainsi que par tous les utilisateurs de Clicnat (cf ANNEXE I).

Retrouvez la liste des réseaux, les coordonnées des responsables de chacun d'eux (coordinateurs bénévoles et salariés référents) ainsi que les modalités d'inscription sur la page ► observer-la-faune.picardie-nature.org



3 L'étude et la conservation du vivant

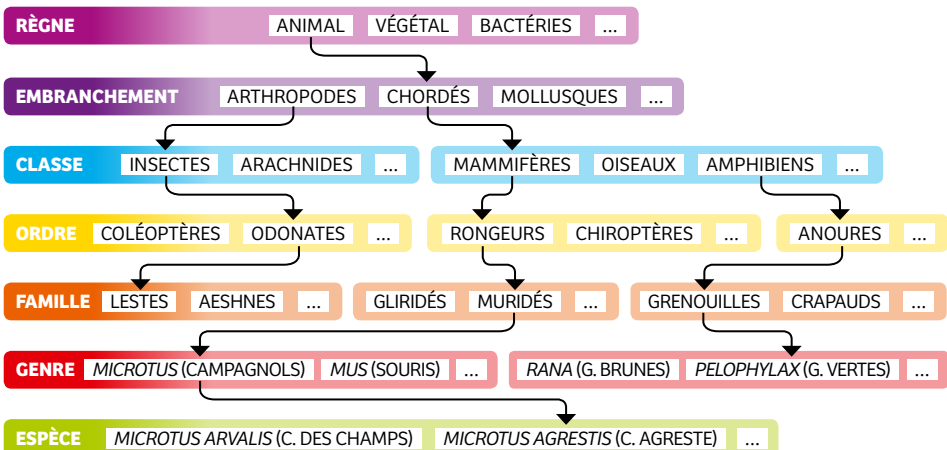
ORGANISATION DU VIVANT

Depuis Aristote, les êtres vivants sont regroupés en **taxons** avec des relations **hiérarchiques** entre eux. Cette classification a souvent été remaniée au cours de l'histoire et continue de changer, notamment grâce aux progrès de la génétique. Les membres d'un même taxon partagent tous une ou plusieurs caractéristiques. Plus on descend dans la hiérarchie, plus les caractères communs sont nombreux. Les mammifères ont par exemple tous des mamelles. En plus de ça, les bovins possèdent tous des sabots et un système digestif à 4 poches, etc.

Lors de l'utilisation d'une **clé dichotomique**, c'est l'analyse de ces caractères partagés qui va permettre de remonter petit à petit jusqu'à l'identification spécifique, c'est-à-dire l'espèce dans la majeure partie des cas (voir p. 15 Les clés de détermination).

Il existe une multitude de niveaux hiérarchiques, les plus utilisés sont généralement l'embranchement, l'ordre, la famille, le genre et l'espèce.

Arbre simplifié de classification du vivant



Pour vous souvenir de la hiérarchie, voici un petit moyen mnémotechnique... qui ne veut rien dire !

“RECOFGE” = Règne, Embranchement, Classe, Ordre, Famille, Genre, Espèce.

Les deux derniers niveaux, le genre et l'espèce, forment le nom binomial de l'espèce, aussi appelé **nom latin** ou **nom scientifique**. Par convention, il se note en italique. La première lettre du nom de genre est toujours en majuscule et le reste en minuscule. Contrairement

au **nom vernaculaire** (ou nom français), le nom latin est international et levé de toute ambiguïté. Un nom d'auteur (taxonomiste ayant nommé pour la première fois l'espèce) est rattaché au nom d'espèce. Attention, on peut parfois trouver des noms latins différents pour une même espèce. Ce sont souvent des synonymes liés à des évolutions du classement des espèces au fil du temps.

En pratique, une espèce est définie comme un ensemble d'individus capables de **se reproduire entre eux** en conditions naturelles et de donner naissance à une **descendance féconde**. L'hybridation désigne la reproduction de deux espèces proches ; les descendants qui en sont issus sont généralement stériles.

Il est également possible, pour une espèce, de définir des sous-espèces (ou « races »), voire des formes.

RARETÉ, MENACE, PROTECTION ET PATRIMONIALITÉ

Les notions d'espèce menacée ou protégée sont des notions clés pour comprendre les rouages de la préservation de la biodiversité.

Le degré de **menace** pesant sur les espèces est évalué selon une méthodologie précise et soumis à l'avis d'un comité scientifique. Il prend en compte des paramètres tels que la régression des habitats, l'évolution des populations, etc. La liste des espèces menacées est appelée Liste Rouge. Il existe une liste rouge mondiale établie par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN). Les espèces y sont régulièrement évaluées sur une échelle allant de “Préoccupation mineure” à “Éteint”. Cette liste rouge est toutefois inutilisable pour définir des actions et politiques de conservation. Il existe donc des listes à des échelles géographiques plus restreintes et notamment les

LC	Préoccupation mineure (Least Concern)
NT	Quasi-menacée (Near Threatened)
VU	Vulnérable (Vulnerable)
EN	En danger (Endangered)
CR	En danger critique (Critically endangered)
EX	Eteinte (Extinct)

Les principaux niveaux de menace des Listes Rouges

Listes Rouges Régionales établies par des acteurs locaux (associations, bureaux d'études, collectivités...) selon la même méthodologie. Pour rester cohérente, une liste rouge doit être actualisée régulièrement.

La **rareté** d'une espèce rend compte de son abondance et de sa répartition. Comme pour la menace, elle peut être définie à différentes échelles. Les niveaux national et régional sont les plus utilisés pour la prise en compte de la biodiversité lors des aménagements du territoire. Il convient de bien différencier la rareté de la menace : une espèce rare n'est pas forcément menacée. Il peut s'agir d'une espèce en limite d'aire de répartition ou ayant un très large territoire par exemple. En Picardie, la rareté régionale des espèces animales est définie à partir des données saisies dans Clicnat.

La **protection** dont bénéficie une espèce est une notion juridique. Elle est l'aboutissement d'une prise en compte des statuts de rareté et de menace. La liste des espèces protégées est fixée par arrêtés ministériels et peut concerner les individus ainsi que leurs milieux.

Enfin, la notion d'espèce **patrimoniale** est informelle. Elle regroupe l'ensemble des espèces auxquelles on attribue une « valeur d'existence forte ». En pratique, il s'agit donc généralement des espèces rares et/ou menacées, auxquelles viennent s'ajouter les espèces ayant un intérêt culturel ou pour lesquelles la région considérée présente une importance particulière (forte responsabilité, limite d'aire, etc.). Il ne s'agit pas d'un statut de protection.

S'équiper du bon matériel

1 Le carnet : outil indispensable du naturaliste



Carnet (R. Delcourt)

Le matériel nécessaire est variable selon les groupes de faune étudiés. Le **carnet de notes** est toutefois un outil commun à tous les naturalistes débutants ou confirmés, généralistes ou spécialisés. Selon votre préférence, vous pouvez choisir un carnet à spirales ou broché, ou même plus écologique : une reliure de feuilles de brouillons. Les plus malins pourront également y attacher un crayon.

Les seuls impératifs sont que ce carnet doit tenir dans votre poche et résister dans le temps aux différentes sorties de terrain jusqu'à ce qu'il soit rempli. Partant du principe que **tout ce qui n'est pas noté est oublié**, il doit toujours être à portée de main (cf chapitre sur l'observation et la prise de note).

2 La documentation



LES GUIDES

De nombreux guides existent dans le commerce. Les naturalistes bénévoles de l'association sont de bon conseil concernant les ouvrages à privilégier ou à éviter. Généralement les livres trop généralistes se révèlent rapidement insuffisants, privilégiez donc une approche par groupe de faune. Le format et le poids sont aussi particulièrement importants puisque votre guide vous suivra régulièrement sur le terrain.



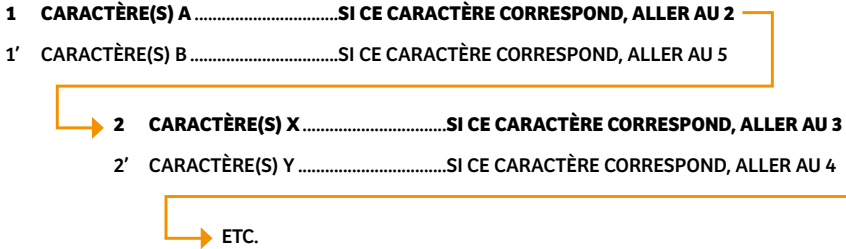
Guide de terrain (R. Delcourt)



Vous trouverez une liste des ouvrages conseillés pour chaque groupe de faune au lien suivant ► observer-la-faune.picardie-nature.org

LES CLÉS DE DÉTERMINATION

Une clé de détermination (ou clé dichotomique) est un outil couramment utilisé pour l'identification d'un animal. La progression dans la clé est régie par une succession d'alternatives entre deux caractères morphologiques ou deux ensembles de caractères. Les groupes ne correspondant pas sont alors éliminés un à un, jusqu'à arriver à une identification.



L'utilisation de ce type de document est particulièrement adaptée à l'identification d'invertébrés, et notamment des insectes. Pour la plupart des autres groupes (oiseaux, amphibiens, etc.), on utilisera davantage des guides illustrés de photographies ou dessins.

LES REVUES NATURALISTES



Il existe de nombreuses revues naturalistes, qu'elles soient mondiales, nationales, régionales ou plus locales, qui traitent d'articles sur la faune sauvage.

Editée depuis 1977, l'Avocette est une revue naturaliste picarde éditée par Picardie Nature. Vous y trouverez des articles rédigés par les membres de l'association, principalement les bénévoles. Il s'agit de rapports d'études, de synthèses de connaissances ou encore des dernières découvertes majeures.

Vous avez la possibilité de consulter gratuitement les articles en ligne sur :

► archives.picardie-nature.org



Enfin, pour se repérer sur le terrain, il est également conseillé de se munir des cartes IGN de son ou ses secteurs de prospection.

LES JUMELLES



Symboles même de l'observateur de la faune, les jumelles sont à avoir quasi systématiquement sur soi. Que vous soyez observateur d'oiseaux, d'insectes, d'amphibiens ou de chauves-souris, il est toujours très utile de pouvoir se rapprocher virtuellement d'un animal pour en apprécier les détails.



Jumelles (R. Delcourt)

Dans le commerce, chaque référence de jumelles est généralement suivie de deux chiffres, par exemple 10x32. Le premier chiffre correspond au grossissement et le second indique le diamètre de l'objectif en millimètres.

« En tant qu'observateur de la faune, la nuit est le seul moment où vous pouvez vous passer de jumelles. »

Le **grossissement** des jumelles indique le facteur par lequel l'animal que vous observez sera agrandi. Un oiseau observé à 50m, via des jumelles 10x, sera visible comme si vous étiez à 5m de lui. Il faut toutefois rester vigilant et ne pas tomber dans l'excès. En effet, les grossissements supérieurs à 10 ne sont pas conseillés car ils rendent le repérage dans l'espace beaucoup plus difficile (exemple : trouver un oiseau dans un arbre) et accentuent les tremblements. L'idéal pour observer la faune est un grossissement de 8 ou 10 fois.

Plus le **diamètre de l'objectif** est important, plus les jumelles seront lumineuses. Le diamètre idéal pour l'ornithologie est de 42mm. Des jumelles dont les objectifs sont trop petits seront certes peu encombrantes et moins lourdes, mais peu efficaces par temps couvert. En plus du diamètre, la qualité des lentilles joue grandement sur la luminosité des jumelles.

La **distance minimale de mise au point** a peu d'importance en ornithologie. Par contre, c'est un élément primordial pour les naturalistes étudiant les insectes car il leur faut des jumelles avec une mise au point minimale la plus faible possible, idéalement inférieure à 2 mètres, afin de pouvoir observer un insecte posé tout près. Pensez donc à regarder si ce paramètre est indiqué dans les caractéristiques techniques des jumelles avant tout achat.

Le **poids** est également un facteur important. En plus de peser autour de votre cou, des jumelles lourdes seront également fatigantes pour vos bras lors de longues observations ou de balades en terrain vallonné. Un poids important peut être compensé en partie par une fixation avec un harnais.

Selon l'utilisation que vous allez faire de vos jumelles, d'autres caractéristiques seront appréciables : étanchéité, revêtement caoutchouc, œillets rétractables (pour les porteurs de lunettes)...

Méfiez-vous toutefois des traitements sur les lentilles (anti-buée, anti-reflets...). Ils font de bons arguments commerciaux mais perdent rapidement de leur efficacité au bout de quelques mois, alors que vos jumelles tiendront logiquement une bonne trentaine d'années.

Le choix d'une paire de jumelles est donc un ensemble de compromis entre différentes caractéristiques et bien sûr le prix. Il est globalement possible d'avoir des jumelles polyvalentes, fiables et durables à partir de 200 à 300 €.

LA LONGUE-VUE

La longue-vue est un complément intéressant aux jumelles mais son utilisation est plus restreinte. Elle servira surtout à observer la faune des zones dégagées telles que les étangs, les cultures, le littoral, etc. Elle est particulièrement indiquée pour l'observation d'oiseaux posés et de mammifères marins. La longue-vue est en revanche inutilisable en milieu fermé. Au vu du prix de ce type de matériel, il est généralement préférable d'investir d'abord dans une bonne paire de jumelles plutôt que dans une longue-vue bas de gamme.



Observation à la longue-vue (T. Hermant)



LES LOUPES



Loupe (W. Mathot)

La **loupe de botaniste** est un accessoire peu encombrant qu'il est intéressant d'avoir toujours sur soi. Malgré son nom, elle est toute indiquée pour l'observation de certains critères chez les invertébrés et sera donc un allié précieux pour la détermination d'individus en main. Un grossissement x10 est idéal. L'observation devient difficile avec un grossissement supérieur à x15 (champ trop restreint, tremblements...).

Pour certains groupes d'invertébrés, la détermination demande l'examen de critères visibles uniquement





à la **loupe binoculaire**. C'est notamment un outil indispensable pour identifier certaines araignées, coccinelles, punaises ou papillons. La loupe binoculaire apporte aussi un confort supplémentaire lors de l'analyse de pelotes de réjection de rapaces ou d'exuvies de libellules. Pour toutes les manipulations, un lot de pinces fines et de petites boîtes avec bouchons sont nécessaires.



*Loupe binoculaire
(Sébastien Legris)*



L'APPAREIL PHOTO

Pour conforter une observation, demander de l'aide aux réseaux naturalistes, partager vos découvertes, ou tout simplement accompagner vos données saisies dans Clicnat (rubrique « Valoriser ses observations »), avoir un appareil photo numérique avec soi se révèle fort utile. Il est probable que vous en possédiez déjà un, et la majorité des appareils actuels sont suffisants pour la plupart des applications naturalistes. Les téléphones portables avec appareil photo intégré peuvent également permettre de réaliser ponctuellement des photos, notamment d'invertébrés.

4

Le matériel de capture

Le **prélèvement** et la **perturbation** intentionnelle d'espèces protégées sont punis par la loi. C'est également un devoir moral de naturaliste que de faire passer la préservation de la biodiversité avant son propre intérêt d'observateur. Dans le cadre des activités de Picardie Nature, et sous certaines conditions, il est toutefois possible que les bénévoles de l'association disposent de dérogations les autorisant à capturer certaines espèces protégées, si la mission qu'ils exercent les y contraint. Pour cela, vous devez vous rapprocher du Pôle Étude de la Faune Sauvage de Picardie Nature et plus particulièrement du salarié référent du groupe de faune concerné dont vous trouverez les coordonnées sur observer-la-faune.picardie-nature.org



Filet à papillons (B. Tondellier)

LA CAPTURE ACTIVE

Le **filet à papillons**, léger et maniable, permet d'attraper les insectes au vol (libellules, papillons, coléoptères...) sans les abîmer. Il peut être acheté (~50€) ou confectionné à l'aide de tulle ou d'un autre tissu léger à maille fine et transparente. Un tissu de couleur claire est moins discret, mais offre l'avantage de pouvoir observer l'insecte plus facilement à travers le filet.

CONSEIL

Rien ne sert de choisir un manche trop long, car cela réduit les possibilités de mouvement. Un manche de 70cm est suffisant.



Filet fauchoir (S. Declercq)

Pour découvrir les insectes cachés dans les hautes herbes (orthoptères, coccinelles...), le **filet-fauchoir** est idéal. Il est semblable au filet à papillons mais avec une poche renforcée, parfois doublée d'une toile de nylon, et un manche plus épais.



L'**épuisette**, également appelée **filet-troubleau**, est utilisée pour la capture d'insectes aquatiques ou d'amphibiens. La maille est plus large (~ 2 mm) afin de permettre le déplacement du filet dans l'eau.



Les insectes présents dans les arbres et les arbustes peuvent être capturés à l'aide du **parapluie japonais**. Cette toile tendue entre deux tiges sert à récolter les



insectes tombant des branches secouées ou battues à l'aide d'un bâton.

L'**aspirateur à bouche**, comme son nom l'indique, permet d'attraper les invertébrés en les aspirant dans une boîte à l'aide d'un tuyau flexible. Ce matériel est particulièrement adapté à la petite faune du sol et de la strate herbacée : cloportes, araignées, punaises, coccinelles...



Parapluie Japonais (Isabelle Vidal)

La capture d'une espèce est un moyen d'identification à utiliser en dernier recours. Mieux vaut toujours privilégier l'observation à distance (cf paragraphe sur les jumelles) et la photographie.



Un **lot de boîtes ou de flacons** est toujours appréciable sur le terrain pour pouvoir observer un animal sans qu'il s'échappe ou pour ramener différents échantillons (coquilles, exuvies, ossements, invertébrés non identifiables sur le terrain...) pour une analyse a posteriori ou pour demander un avis. Des boîtes de laboratoire ou de pellicules, ou des tubes à échantillons d'urine, font très bien l'affaire.



LA CAPTURE PASSIVE (PIÈGES/ATTRACTION)



Les **pièges lumineux** sont utilisés la nuit lors d'inventaires d'invertébrés. Un simple drap blanc (voire un mur blanc) éclairé par une ampoule assez puissante ou riche en UV peut permettre d'inventorier les papillons venant s'y poser. Il existe également des systèmes plus complexes de pièges dit «automatiques» où les insectes viennent buter sur une plaque de plexiglas et tomber dans un récipient (principe de la nasse). Ils peuvent ensuite être relâchés à la fin de la séance.



Chasse de nuit (Picardie Nature)

La **miellée** attire de nombreux insectes, notamment les hétérocères ("papillons de nuit"). Cette méthode consiste à étaler sur un arbre ou n'importe quel support un mélange odorant attractif pour les insectes. Elle nécessite très peu de matériel et permet d'observer d'autres espèces que celles attirées généralement par le piège lumineux. Il existe différentes "recettes", à base de fruits, vins, bières... mélangés et vieillis.

Les **nasses** peuvent parfois être utilisées pour la capture d'espèces de certains groupes de faune. C'est le cas par exemple des amphibiens. Elles permettent de capturer différentes espèces en limitant les impacts sur les individus et sur le milieu tels que l'arrachage des herbiers engendrés par les épuisettes ou encore les risques de menace physique des individus.

5

Les appareils électriques ou électroniques



Le **piège photographique** est idéal pour l'étude des mammifères. La pose du piège nécessite toutefois une bonne analyse du terrain et des indices de fréquentation, faute de quoi il est fréquent de retrouver la carte mémoire toujours vide après une semaine de fonctionnement du piège. Il existe une multitude de modèles avec



Piège photographique (G. Hallart)

des performances et des options variées. Un des paramètres à privilégier est le temps de déclenchement : un appareil trop lent ne vous offrira que des photos de queues de mammifères...

Les **détecteurs à ultrasons** sont principalement conçus pour détecter et identifier les chauves-souris, mais ils peuvent également servir pour l'étude des orthoptères. Les stridulations de certaines sauterelles passent en effet inaperçues à l'oreille humaine.



En complément d'une carte IGN, le **GPS** permet la localisation précise d'une observation (très utile pour les espèces patrimoniales et peu mobiles). Il vous permet aussi de rejoindre des localisations repérées préalablement sur cartographie.

Un **dictaphone**, ou un téléphone portable supportant cette fonction, se révélera fort utile pour réécouter ou conserver un chant non identifié. Ceci est particulièrement intéressant lors de votre période d'apprentissage.



6 Le matériel complémentaire

De nombreux animaux ayant des mœurs nocturnes, la nature s'observe aussi de nuit. Votre **lampe** de poche sera alors bien souvent votre seule source de lumière. Il est intéressant de combiner une **lampe frontale et une lampe de poche** plus puissante. La lampe frontale vous permettra d'avoir les mains libres lors de votre prise de notes ou de l'utilisation de tout autre matériel. Il n'est donc pas nécessaire que la frontale ait une grande portée : on privilégiera alors l'autonomie et la légèreté à la puissance.



En revanche, la lampe de poche doit vous permettre de voir loin afin de pouvoir rapidement repérer mammifères et oiseaux nocturnes. La lampe s'avère particulièrement efficace et utile lors de prospections de cavités

Une lumière rouge permet de limiter le dérangement de la faune. Certaines lampes disposent de filtres ou de LED rouges.

ou de gîtes à chauves-souris et lors de la recherche nocturne d'amphibiens dans une mare. Évitez les modèles à dynamo, beaucoup trop bruyants pour l'observation de la faune. Les lampes torches actuelles, couplées à des piles rechargeables, offrent généralement une autonomie de plusieurs heures.



*Prospection de berges en cuissardes
(G. Hallart)*

En milieu humide, des **bottes, cuissardes ou waders** vous permettront de rester au sec. Pour votre confort et votre sécurité il est important de toujours porter des vêtements et chaussures adaptés à la météo et au terrain sur lequel vous vous trouvez.

Rappelons que lors de vos sorties en milieux boisés, il est fortement recommandé de porter un pantalon et un haut à longues manches afin de limiter les morsures de tiques, acariens pouvant transmettre la maladie de Lyme.



Une **petite règle graduée** ou une **pièce de 1€** sont également pratiques pour fournir un indicateur d'échelle sur une photographie prise sur le terrain.

Ce chapitre vous a donné un aperçu de l'éventail de matériel existant et adapté à l'étude des différents groupes de faune. Il n'est bien sûr pas utile de tout posséder, l'acquisition de matériel se faisant plutôt au fil de l'eau en comblant les manques observés. Pour les plus bricoleurs, une bonne partie du matériel du naturaliste peut également être confectionné à partir de matériaux de récupération.



Pour tout conseil sur un projet d'achat de matériel, n'hésitez pas à vous rapprocher de Picardie Nature ► contact@picardie-nature.org

Préparer ses inventaires de terrain

1 Pourquoi observer la faune ?

Mieux connaître pour mieux protéger est le mot d'ordre de Picardie Nature. Les observations de terrain permettent de rassembler différentes informations sur les espèces animales : répartition géographique, effectifs, comportements, habitats, évolution des populations...

Toutes ces données aboutissent à la rédaction de documents (atlas de répartition, publications scientifiques, listes d'espèces menacées, expertises diverses...) qui permettent d'influer sur les politiques de protection de la nature et d'intervenir en faveur des espaces naturels et des espèces sauvages. Cette prise en compte des connaissances peut être appliquée par le biais d'actions militantes ou au cours des sollicitations régulières de Picardie Nature par les services publics.

2 Où prospecter ?

Vos observations naturalistes peuvent bien sûr débiter devant votre porte ou même dans votre salon pour certains groupes (araignées, papillons de nuit...). Le choix des lieux sur lesquels vous allez vous balader et prospecter dépend avant tout de vos propres objectifs et centres d'intérêt.

POUR SE FAIRE PLAISIR ET APPRENDRE

La prospection de secteurs riches en biodiversité et bien préservés est un excellent moyen d'apprendre à reconnaître différentes espèces. Il existe différents zonages officiels qui témoignent de la richesse en biodiversité que présentent certains sites ou secteurs géographiques :

- Les **Réserves Naturelles** peuvent être ou non accessibles au public. Elles font généralement l'objet d'une protection forte et les activités humaines y sont réglementées. Il est conseillé de se renseigner avant d'accéder au site.
- Les sites gérés par le **Conservatoire d'espaces naturels de Picardie** font l'objet d'une gestion et d'un inventaire régulier. Ils peuvent être ouverts au public.

- Les **ZNIEFF** : les Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistiques et Floristiques ne sont pas des zones protégées, mais elles sont reconnues comme présentant un intérêt pour la biodiversité et font l'objet d'inventaires réguliers.
- Les **ZPS** et **ZSC** : Les Zones de Protection Spéciales et les Zones Spéciales de Conservation forment le réseau **Natura 2000** et sont créées en applications respectives des directives européennes « Oiseaux » et « Habitats-Faune-Flore ».
- Les **Arrêtés Préfectoraux de Protection de Biotopes** (APPB) sont instaurés par le préfet et visent la préservation des habitats et des espèces animales et végétales protégées au plan national ou régional.



La cartographie de ces zonages est disponible en ligne sur plusieurs sites internet. Retrouvez-les sur ► observer-la-faune.picardie-nature.org

POUR COMBLER LES LACUNES EN TERMES DE CONNAISSANCES FAUNISTIQUES

La première possibilité est d'orienter ses inventaires de terrain sur des **secteurs sous-prospectés**. L'outil Clicnat propose à tous une restitution de la base de données à l'échelle communale.



Pour aider à préparer ces prospections, il existe tout d'abord une carte des connaissances faunistiques communales à l'échelle de la Picardie

Les communes avec le moins d'espèces recensées apparaissent en blanc et la couleur vire vers le rouge quand ce nombre augmente. Une commune avec moins de 100 espèces (tous groupes confondus) est considérée



Carte de l'état des connaissances faunistiques communales en Picardie disponible sur ► www.clicnat.fr

comme étant particulièrement sous-prospectée et peut être ciblée en priorité si vous souhaitez améliorer la connaissance sur un secteur. Cette carte se décline également pour chaque grand groupe de faune étudié par Picardie Nature. Pour chaque commune, vous avez ensuite la possibilité de voir la liste détaillée des espèces recensées.

Ce type de cartes, déclinées par groupes de faunes, existe aussi à l'échelle de maille de 5x5km.

Pour ce type d'inventaire, et afin d'augmenter les chances de rencontrer un panel représentatif des espèces de la commune, il est primordial de réaliser un partage homogène des prospections sur les différents milieux présents sur la commune. Ainsi, divers endroits doivent être visités :

- secteurs avec habitations (ex : Moineau domestique, Martinet noir, Chouette effraie, etc.)
- cultures (ex : Perdrix grise, Alouette des champs, Petite tortue, etc.)
- bosquets et bois (ex : carabes, pics, grands mammifères, etc.)
- zones humides comme les mares, étangs, rivières, etc. (ex : oiseaux d'eau, odonates, amphibiens, etc.)
- prairies et vergers (ex : Tarier pâtre, Chevêche d'Athéna, etc.)
- jachères (ex : papillons, coccinelles, etc.)
- coteaux (ex : papillons, criquets, sauterelles, reptiles, etc.)
- talus routiers, bords de voies ferrées et de canaux fleuris... (ex : papillons, criquets, sauterelles, etc.)...

L'idéal est de préparer sa sortie de terrain en listant les différents milieux présents sur la commune. Le plus simple est de s'appuyer sur une carte IGN et



Repérage de différents habitats naturels sur photographie aérienne
 (© Géopicardie – Orthophotographie de la Picardie - 2013)

en complément, sur des photos aériennes. Cela peut permettre de détecter des zones intéressantes et qui ne seraient pas visibles sur place depuis les routes sans préparation préalable de la séance de terrain.



Ce repérage peut se faire en toute simplicité sur le site www.geoportail.gouv.fr par exemple.

Outre cette approche par secteur, il est aussi possible de raisonner par espèce et de cibler ses prospections sur une ou plusieurs espèces méconnues, rares, menacées ou exotiques envahissantes, donc sur les milieux naturels susceptibles de les accueillir.

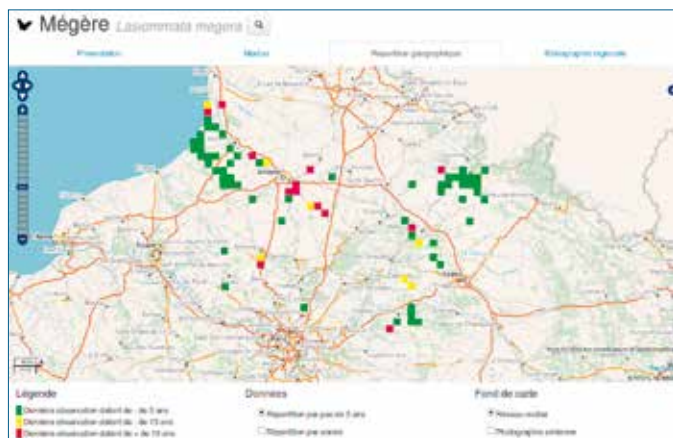
Au même titre que les espèces rares ou menacées, les espèces exotiques envahissantes doivent faire l'objet d'un suivi régulier afin de pouvoir estimer l'évolution des populations et leur impact sur les écosystèmes.

Les listes d'espèces rares, menacées, ou exotiques envahissantes sont disponibles sur www.clicnat.fr

Voici quelques exemples de raisonnements relatifs à ce type de suivis axés sur une ou plusieurs espèces.

Exemple 1 : La Mégère *Lasiommata megera*

La carte des observations de ce papillon de jour semble indiquer une répartition fragmentée.



*Extrait de la fiche
Clicnat de la Mégère
(en vert : observations
de moins de 5 ans ;
en jaune : de 5 à 10 ans ;
en rouge : de plus de
10 ans)*

Pour d'éventuelles actions de conservation, il serait intéressant de savoir si ces différentes populations sont connectées ou non. Une brève recherche sur ce papillon nous apprend qu'il fréquente les milieux ouverts et secs. Il est donc

possible de prospecter coteaux et prairies entre les zones où la Mégère est connue. L'actualisation des données anciennes (en rouge et orange) est également une piste à suivre.

Exemple 2 : La Cordulie à corps fin *Oxygastra curtisii*

Classée comme **quasi-menacée** en Picardie, son aire de distribution semble restreinte à la vallée de la Somme.



Extrait de la fiche Clicnat de la Cordulie à corps fin
 (en vert : observations de moins de 5 ans ;
 en jaune : de 5 à 10 ans ;
 en rouge : de plus de 10 ans)

Étant donnée la situation précaire de cette espèce, il apparaît primordial de suivre l'évolution de sa répartition très régulièrement. Une prospection régulière des secteurs où elle est connue permettra de détecter rapidement une régression ou une extension de son aire.

Exemple 3 : l'Orvet *Anguis fragilis*



Extrait de la fiche Clicnat de l'Orvet
 (en vert : observations de moins de 5 ans ;
 en jaune : de 5 à 10 ans ;
 en rouge : de plus de 10 ans)

Il s'agit d'une espèce de reptile commune dans les trois départements picards. Toutefois, beaucoup des données enregistrées sur cette espèce sont anciennes (plus de 10 ans) et mériteraient d'être réactualisées afin de connaître sa répartition actuelle.

POUR AIDER À LA PROTECTION DES ESPÈCES ET DES HABITATS NATURELS

Les documents d'aménagement du territoire peuvent être de bons indicateurs de zones à prospecter. En effet, en observant et récoltant des données de faune sur les zones concernées par des projets d'aménagement, vous aiderez Picardie Nature à donner un avis scientifique et fondé sur ces derniers. C'est par exemple

À titre d'exemple, la recherche des zones de rassemblements du Vanneau huppé, du Pluvier doré et de l'Édicnème criard sur les zones de grandes cultures dans les secteurs désignés comme favorables au développement éolien par le Schéma Régional Éolien est un moyen de contribuer à la protection de ces espèces.

le cas sur des secteurs concernés par des projets de carrières, de zones d'aménagement concerté (ZAC), de parcs éoliens, de reconversion agricole, d'élaboration ou de renouvellement de Plans Locaux d'Urbanisme (PLU), etc.

3 Quand prospecter ?

Afin de recenser au mieux un maximum de groupes faunistiques, il est important que les prospections soient ciblées dans le temps.

Trois facteurs principaux sont alors à prendre en compte : la saison, l'heure de la journée et la météo.

À QUELLE SAISON ?

Au cours de l'année, les périodes d'observation peuvent varier d'un groupe de faune à l'autre. Pour citer quelques exemples, les prospections en hiver permettront de contacter des oiseaux hivernants (Grives, Canards, etc.) et des chauves-souris en hibernation dans les souterrains. Les prospections printanières permettront de recenser amphibiens, reptiles et oiseaux migrateurs de retour chez nous pour la nidification. Les sorties estivales sont quant à elles plutôt favorables à l'observation des insectes (papillons, orthoptères...), des reptiles et des chauves-souris. Et l'automne peut être l'occasion de prospecter les mollusques quand il ne gèle pas et d'assister au spectacle de la migration post-nuptiale des oiseaux.

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
OISEAUX												
CHAUVES-SOURIS												
MAMMIFÈRES TERRESTRES												
PHOQUES												
AMPHIBIENS												
REPTILES												
ARAIGNÉES												
COCCINELLES												
LIBELLULES												
ORTHOPTÈRES												
PAPILLONS												
PUNAISES												
SYRPHES												
MOLLUSQUES												

Périodes d'observation privilégiées pour différents groupes de faune.

Il est important de ne pas négliger les débuts et fins des périodes d'observation : c'est l'occasion d'observer des espèces précoces ou tardives souvent méconnues.

La phénologie est l'étude de la succession des espèces dans le temps. Pour réaliser un inventaire le plus exhaustif possible d'un site, il est indispensable d'y retourner à différentes périodes de l'année.

À QUELLE HEURE ?

Les prospections dès l'aube sont à privilégier pour les oiseaux, particulièrement actifs (vocalement) en début de matinée. Puis, plus tard dans la journée, avec la montée des températures, ce sont les insectes et les reptiles qui en profitent pour sortir. Enfin, la nuit permet par exemple de rechercher amphibiens, papillons nocturnes, rapaces nocturnes, chauves-souris et autres mammifères.

Sur le littoral, les horaires des marées conditionnent également vos observations. Les phoques de la baie de Somme sont plus visibles à marée basse, lorsqu'ils se reposent sur les bancs de sable. Pour voir les oiseaux, mieux vaut privilégier les quelques heures précédant ou suivant les marées hautes : ceux-ci sont alors regroupés sur les bancs de sable les plus proches de la côte.



Phoques sur leur reposoir à marée basse (R.Delcourt)

PAR QUELLES CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES ?

La météo est également un facteur à prendre en compte. Les journées ensoleillées et sans vent sont idéales pour l'étude des insectes qui seront alors en pleine activité. Inversement, lors des journées pluvieuses, la plupart des mollusques seront de sortie. Pour les amphibiens, papillons de nuit et chauves-souris (hors période d'hibernation), on privilégiera les soirées douces et sans vent.

4

Participer aux enquêtes

Des enquêtes spécifiques peuvent être lancées régulièrement avec des cartographies dynamiques ou des fiches de terrain mises à disposition des membres de réseaux pour faciliter l'orientation des prospections. La durée et les objectifs des enquêtes sont variables : il peut s'agir d'un atlas sur 10 ans, d'une étude de mortalité, de la caractérisation de la fréquentation d'un milieu, etc. Les enquêtes sont généralement coordonnées par le réseau naturaliste concerné.



Toutes ces enquêtes sont signalées par courriels sur les listes de discussion des différents réseaux naturalistes. Vous pouvez également retrouver les principales enquêtes ainsi que l'ensemble des activités proposées au sein de ces réseaux au lien suivant

● observer-la-faune.picardie-nature.org

Inventorier la faune sur le terrain

1 La bonne conduite

Afin d'inculquer des pratiques exemplaires à l'ensemble des Picards amoureux de la nature, Picardie Nature a rédigé en 2009 la "[Charte de l'observateur naturaliste](#)" (cf ANNEXE II). Ce document reprend dix points essentiels à suivre dans la nature pour respecter les principales règles juridiques et limiter les impacts engendrés par les activités naturalistes sur la biodiversité. Rappelons que l'objectif des inventaires de terrain est de préserver la biodiversité et non de la perturber !

2 L'observation et la prise de notes

Une donnée naturaliste doit comporter a minima un taxon observé à un endroit et à un instant défini. Dans la plupart des cas, se contenter uniquement de ces éléments ne traduirait que très partiellement ce que vous avez effectivement observé sur le terrain et sera la seule trace durable de votre travail d'inventaire. L'observation naturaliste ne doit donc pas s'arrêter une fois que l'animal est identifié.

On s'attachera donc également à caractériser l'état et le comportement du ou des individu(s) observé(s). Voici une liste non exhaustive de questions que vous devez donc vous poser lorsque vous observez une espèce :

- Combien vois-je d'individus de l'espèce ?
- Que font-ils ? Ont-ils un comportement particulier : parade nuptiale, nourrissage de jeunes, déplacement... ?
- S'agit-il de mâles, de femelles, de couples ?
- L'âge est-il estimable ? Sont-ils adultes, juvéniles ou immatures ?
- Les individus sont-ils contactés dans un milieu favorable à l'espèce ? Sont-ils là en transition ou présents toute l'année ?
- Sont-ils vifs, blessés ou morts ? Pour les deux derniers cas, les causes sont-elles apparentes ?

Il sera bien sûr généralement impossible de répondre à toutes ces questions au cours de la même observation. Il est important d'avoir conscience de ses propres limites et des limites intrinsèques à la situation. Par exemple, chez certains oiseaux, les mâles et femelles peuvent être indifférenciables, d'autres le sont uniquement hors période nuptiale. Plusieurs espèces proches peuvent également ne pas être identifiables à distance, etc. Dans ces cas, l'information ne peut donc pas être renseignée.

En ce qui concerne l'observation de l'état et du **comportement** d'un animal, elle apporte des renseignements complémentaires, notamment sur l'utilisation qui est faite du milieu sur lequel vous vous trouvez. Il est possible de considérer que les animaux peu mobiles réalisent l'ensemble de leur cycle de vie sur le site. La simple présence de ces animaux indique donc qu'ils se nourrissent et se reproduisent sur le site. En revanche, un animal plus mobile peut être là uniquement pour une de ces étapes ou simplement en transit. L'observation plus fine apporte alors un bon nombre de précisions : des comportements de parade,

The image shows a page from a spiral-bound notebook with handwritten field notes. Blue arrows point from labels to specific parts of the text:

- DATE** points to "Le 1^{er} juin 2012"
- OSERVATEURS** points to "avec Marc et Julie"
- LOCALISATION** points to "LA-VILLE-AUX-PRÉS"
- COMMUNE, LIEU-DIT** points to "- Lieu-dit 'les fâtes'"
- ÂGE** points to "3 juv. nour."
- SEXE** points to "1 p^â"
- COMPORTEMENT** points to "2 cri"
- ESPÈCE** points to "40-50"
- EFFECTIFS** points to "4"

The handwritten notes are as follows:

Le 1^{er} juin 2012
 avec Marc et Julie
 • LA-VILLE-AUX-PRÉS
 - Lieu-dit "les fâtes"
 Tar. p^â. 1c + 3 juv. nour.
 Fauv. cric. 1 p^â
 Més charbo 2 cri
 Ep.d'E. 1 ad. loc.
 Cac. 7 p^â 40-50
 Fadet. com. 4

Exemple de prise de notes dans un carnet de terrain

la présence d'individus immatures ou l'observation d'œufs sont des exemples d'indices de reproduction. De même la présence de reliefs de repas (restes de coquilles, de noisettes...) ou de comportements de chasse indiquent un site de nourrissage. Tous ces comportements doivent être notés dans le carnet afin d'être intégrés dans Clicnat au moment de la **saisie des observations**. La saisie de ces informations est d'une importance majeure pour le traitement et l'analyse des données à posteriori.

Retranscrire fidèlement sur le papier l'ensemble de ces informations recueillies est une habitude à prendre. Cette opération doit idéalement être effectuée en un minimum de temps afin de ne pas perdre le contact avec le terrain car les observations peuvent se succéder très vite. Dans tous les cas, la date, les observateurs présents et le lieu doivent figurer pour que les observations soient exploitables.

Rapidement, vous définirez vos propres codes et abréviations qui vous permettront de prendre des notes rapides et efficaces (ex : 1 chanteur de Fauvette à tête noire = "FTN 1 cht", ce qui est beaucoup plus rapide à écrire sur le terrain!).

Une observation peut concerner un animal vivant mais aussi un animal mort, une trace, un chant, un cri, c'est-à-dire tout indice qui traduit la présence d'une espèce en un lieu.

L'observation d'un cadavre d'animal est aussi importante que celle d'un animal vivant. Il est généralement toujours possible, voire plus facile, de distinguer l'âge et le sexe de l'individu. La consigne systématique des animaux morts ainsi que la cause lorsqu'elle est identifiée permet de conserver une veille environnementale et sanitaire (secteurs routiers mortels, épidémies, pollutions...).

Identifier et étudier La faune

Le premier réflexe à avoir lors d'un contact avec une espèce est de relever les critères pouvant être nécessaires à l'identification. Globalement on s'attachera à estimer la taille, la forme et la couleur des différentes parties du corps (bec, pattes, yeux...). Les critères auxquels vous devrez porter une attention particulière sont différents selon le taxon considéré. Dans bien des cas, une identification en direct ou sur photo est possible. L'identification sans interaction avec l'animal est toujours préférable. Il faut donc toujours réfléchir à une solution alternative avant une capture ou un prélèvement.

Attention : la capture, même temporaire, ou la perturbation d'espèces protégées sont interdites. Rappelons qu'il est possible pour un bénévole de bénéficier des dérogations de capture délivrées à l'association mais qu'il est indispensable au préalable de contacter le Pôle Étude de la Faune Sauvage. Ce dernier mettra alors en œuvre les démarches préalables requises avec le bénévole.

1

Les oiseaux



Les oiseaux sont présents dans la région toute l'année et dans tous types de milieux, avec des variations saisonnières en termes de cortèges d'espèces observables, certaines espèces étant sédentaires (présentes toute l'année) et d'autres migratrices (présentes sur une période réduite).

Mais ils sont farouches pour beaucoup d'entre eux et la plupart du temps difficiles à observer. Contrairement aux insectes, il est souvent compliqué de faire des photos qui soient exploitables pour l'identification. Il est donc primordial d'avoir en tête les principaux critères sur lesquels fixer son attention au moment de l'observation.

L'observation se fait à l'œil dans approximativement 20 % des cas (agrémentée ou non de jumelles et/ou d'une longue vue) et à 80 % du temps à l'oreille, notamment pour les passereaux. Si ce groupe vous passionne, vous devrez donc **apprendre à reconnaître les chants et les cris des oiseaux**. C'est un travail de patience, qui se fait au fil du temps avec une pratique régulière, il faut donc être patient et ne pas se démotiver.

L'observation des **oiseaux d'eau** (plutôt en hiver) est intéressante pour débiter car ceux-ci sont peu mobiles. Il est donc plus facile de prendre son temps pour l'identification.

En ce qui concerne les chants, il est intéressant d'apprendre pour commencer, les chants de quelques espèces déjà actives en début de saison avant la pousse des feuilles. En effet, cela permet d'essayer de visualiser l'oiseau que l'on entend et donc de vérifier l'identification et d'associer mémoire visuelle et mémoire auditive.

Pour étudier ce groupe de faune, il existe un large panel de documentation, des guides ornithologiques, pour la reconnaissance visuelle, aux sites internet et CD spécialisés, pour la reconnaissance visuelle et auditive.

Pour les personnes intéressées par l'ornithologie, il existe des enquêtes menées au niveau national ou international, qui imposent leur propre méthode, et déclinées en Picardie. Voici quelques exemples :

- Le **programme de Suivi Temporel des Oiseaux Communs** (STOC), coordonné au niveau national par le Centre de Recherche par le Baguage des Populations d'Oiseaux (CRBPO) et au niveau local par Picardie Nature. Chaque année, au printemps, deux méthodes sont effectuées afin de suivre l'évolution des populations d'oiseaux communs (Mésange charbonnière, Moineau domestique...): le suivi d'un carré de prospection où sont réalisés des points d'écoute définis dans le temps et l'espace; et le suivi de la survie des adultes et du succès de la reproduction.
- Le **Suivi Hivernal des Oiseaux Communs** (SHOC), coordonné au niveau national par le Muséum National d'Histoire Naturelle et au niveau local par Picardie Nature. Ce programme a pour objectif d'étudier les variations temporelles et géographiques des différentes espèces en hiver.
- Le **Wetlands International**, programme de portée internationale, coordonné en France par la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) et par Picardie Nature localement. Il se déroule chaque année à la mi-janvier et vise le dénombrement des oiseaux d'eau hivernants.

Retrouvez toutes les informations relatives aux oiseaux (contacts des responsables du réseau, actualités, documentation existante, étude, etc.) au lien suivant

► **observer-la-faune.picardie-nature.org**



Voici quelques critères essentiels pour l'identification des oiseaux :

► La **taille** : est-il gros comme un Moineau, un Pigeon ou un Cygne ?



Moineau domestique
(J.L. Hercent)



Pigeon ramier (J.L. Hercent)



Cygne tuberculé (T. Hermant)

► La **forme globale** : a-t-il un corps rond ou allongé ?



Corps rond du Troglodyte mignon (S. Bourg)



Silhouette allongée de l'Hirondelle rustique
(L. Dutour)

► Le **cou** : est-il long (grands échassiers et anatidés) ou court (passereaux et rapaces) ?



Cou très allongé de La Grande aigrette
(J.L. Hercent)



Cou plus court du Canard colvert (T. Hermant)

- Le **bec** : il informe sur le régime alimentaire de l'oiseau, est-il long ou court, droit ou courbé, recourbé vers le haut ou vers le bas, épais ou mince, aplati ou bombé, crochu ou dentelé?



Long bec fin d'insectivore du Pouillot véloce (J.L. Hercent)



Bec massif de granivore du Verdier d'Europe (T. Hermant)



Bec courbé vers le haut de l'Avocette élégante (J.M. Brignon)



Courlis cendré et son bec courbé vers le bas (B. Tondellier)

- Les **ailes** : elles informent du type de vol utilisé par l'oiseau. Elles peuvent être larges et arrondies, étroites et pointues, coudées ou droites, avec les rémiges digitées (doigts écartés) ou regroupées, etc.



Ailes arquées et pointues du Martinet noir (J.L. Hercent)



Ailes larges et digitées de la Bondrée apivore (J.L. Hercent)

- La **queue** : est-elle pointue, fourchue, arrondie ou carrée, longue ou courte?



Milan royal et sa queue fourchue (H. de Lestanville)



Épervier d'Europe avec le bout de la queue carré (F. Méranger)

Les mammifères terrestres



Plutôt méfiants, les mammifères sauvages sont généralement discrets et nocturnes. Hormis quelques espèces (Chevreuil, Lapin...), il est rare de pouvoir les observer directement. Pour compléter les informations collectées suite à des observations directes d'individus, plusieurs techniques sont donc à combiner pour les étudier de manière optimale tout au long de l'année.

LES TRACES ET INDICES DE PASSAGE

Les traces et indices qu'ils laissent sur le terrain sont donc bien souvent les seuls éléments attestant de la fréquentation d'un site par une espèce.

Les **empreintes** sont l'impression que laisse l'animal sur le sol. Les plus gros mammifères (Sanglier, Renard, Blaireau, etc.) laissent des traces reconnaissables à partir desquelles il est possible d'identifier l'espèce. La qualité des empreintes est évidemment fortement dépendante de la nature du sol. Les terrains meubles et humides, ainsi que la neige sont les meilleurs substrats. On peut généralement trouver des traces autour de flaques boueuses ou en lisière de boisements.



Empreinte de Sanglier dans un chemin boueux (T. Hermant)



Noisette mangée par un Écureuil roux, avec trace de dents apicale (G. Hallart)

Les **restes de repas** sont également des éléments déterminants pour l'étude de certaines espèces. C'est le cas par exemple des restes de cônes d'épicéa ou de noisettes. En effet, selon la façon dont ils sont rongés, les restes des premiers peuvent permettre de constater la présence de l'Écureuil roux. En ce qui concerne les noisettes, la manière dont elles sont ouvertes permet quant à elle d'identifier qui les a consommées entre le Muscardin, l'Écureuil roux ou les Mulots et Campagnols.

Les **nids** des mammifères peuvent aussi permettre de vérifier leur présence sur un site. C'est le cas notamment de plusieurs espèces telles que l'Écureuil roux, le Muscardin, le Lérot ou encore le Rat des moissons. On peut trouver ces nids

dans divers endroits selon les espèces : les haies, les grands arbres, les lisières de bois, les zones enherbées, etc. Bien que parfois proches visuellement de certains nids d'oiseaux, il est souvent possible de déterminer à quelle espèce ils appartiennent.



*Nid de Rat des moissons dans son biotope
(T. Hermant)*

L'ANALYSE DE PELOTES DE RÉJECTION

Les chouettes et hiboux sont de grands consommateurs de micro-mammifères. Ils ont la très bonne habitude de rejeter les **éléments non digérés** (poils et os) sous forme de pelotes agglomérées. Ces dernières peuvent aisément être confondues avec des crottes, notamment de carnivores (Renard, Fouine, Martre...), mais les pelotes sont toujours composées d'un mélange de poils et d'ossements généralement visibles, ce qui permet de les distinguer. L'avantage chez ces espèces, contrairement aux rapaces diurnes, est que les restes osseux sont beaucoup mieux conservés. La dissection de ces pelotes permet donc d'en extraire les **crânes et mandibules** des proies dans un très bon état. Il est alors possible de les identifier précisément et de réaliser ainsi un inventaire micro-mammalogique du secteur. Cette méthode d'inventaire est l'une des plus efficaces pour les petits mammifères, et offre l'avantage de ne pas perturber la faune. Le régime alimentaire des rapaces nocturnes est différent d'une espèce à l'autre, certaines étant plus spécialisées sur quelques petits mammifères et d'autres plus généralistes. Il est donc intéressant de pouvoir récolter des lots de pelotes de plusieurs espèces de chouettes et hiboux afin d'avoir un panel de proies le plus représentatif possible de la diversité locale.



Pelotes de réjection (T. Hermant)

Les pelotes peuvent être retrouvées en quantité à l'**aplomb des perchoirs de rapaces**. On trouve souvent des pelotes d'Effraie des clochers en grande quantité dans les greniers, clochers, granges ou blockhaus où l'espèce est présente. Les arbres creux, talus ou ballots de paille peuvent également constituer des



Grange favorable à l'Effraie des clochers (T. Hermant)

repositoires temporaires pour d'autres rapaces nocturnes où il est possible de ramasser quelques pelotes. Il est aussi possible d'en trouver sous des pins ou épicéas, ou au pied de piquets au bord de pâtures ou de champs (la présence de traces de fientes blanchâtres sur ces derniers peut constituer un bon indice d'utilisation d'un repositoire). Afin que les résultats de dissections soient exploitables, il est primordial de bien noter le lieu et la date de la récolte. Il est pratique d'indiquer ces informations au marqueur sur un sachet étanche (type sac congélation) dans lequel vous aurez récolté les pelotes.

Vous pouvez ensuite transmettre votre lot de pelotes au réseau mammifères terrestres de Picardie Nature ou les analyser vous-même à l'aide d'une loupe et de clés de détermination spécialisées, voire avec l'aide de personnes expérimentées.

LA CAPTURE

Les petits mammifères peuvent aussi être capturés à l'aide de **pièges non létaux** comme les pièges INRA ou rattières. Ces pièges peuvent être placés par exemple dans des dépendances ou dans un jardin pour établir un état des lieux des micro-mammifères présents chez vous. Il est préférable d'utiliser ces pièges lorsque les nuits sont douces afin d'éviter une mort des individus captifs à cause du froid.

Il n'est pas rare non plus de retrouver des individus morts suite à une **capture par un chat**. Ces données opportunistes sont également bonnes à prendre.



Pin isolé dans les champs (T. Hermant)



Piège INRA (T. Hermant)

Voici quelques critères essentiels pour l'identification de ces micro-mammifères :



Chat sauvage photographié au piège photographique (G. Hallart)

- la **taille** du corps et des oreilles ;
- la **forme** du museau ;
- la taille de la queue par rapport au corps ;
- la **couleur** du pelage ;
- la disposition des dents.

Une dernière technique de capture, mais qui ne consiste pas en une véritable capture de l'animal mais plutôt de son image, est l'utilisation de pièges photographiques. Bien placés, dans des layons forestiers, au bord de points d'eau,

sur des lisières, ces derniers peuvent permettre de détecter la présence d'espèces difficiles à détecter par d'autres méthodes telles que le Chat sauvage par exemple.

LES ANIMAUX TUÉS SUR LES ROUTES

Comme évoqué précédemment, les mammifères sont des animaux plutôt farouches et donc peu visibles. Cependant, ils font malheureusement partie, avec les oiseaux et les amphibiens notamment, des animaux les plus touchés par la mortalité routière, au point qu'une grande partie des données de certaines espèces concernent des individus tués sur les routes. Il est donc également très important de signaler ce genre d'observations dans Clicnat en indiquant la cause de la mort et en joignant si possible des photos de l'animal. Pour le cas des Fouines et Martres qui ne sont pas toujours évidentes à distinguer sur le bord des routes, il est notamment important de photographier le dessous des pattes pour en analyser la pilosité, critère discriminant entre les deux espèces.



Belette morte sur la route (T. Hermant)

Si vous n'avez pas de compte dans Clicnat, vous pouvez signaler vos observations sur ► faune-et-route.org



Retrouvez toutes les informations relatives aux mammifères terrestres (contacts des responsables du réseau, actualités, documentation existante, étude, etc.) au lien suivant ► observer-la-faune.picardie-nature.org



Les mammifères marins



La côte picarde accueille la plus grande colonie de Phoques veaux-marins de France, mais aussi des Phoques gris et quelques cétacés au large.

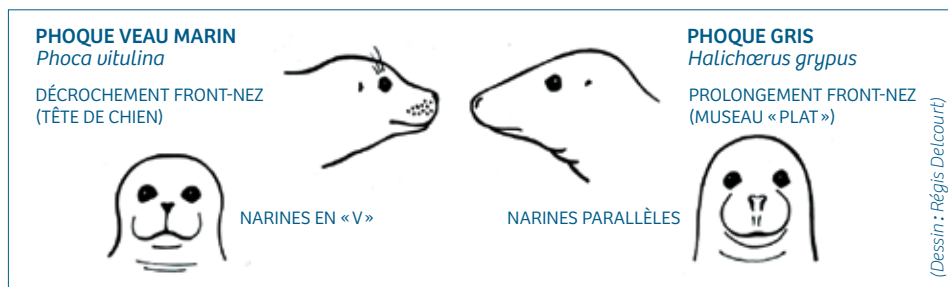
Voici quelques critères essentiels pour l'identification des mammifères marins :

PHOQUES

- la **forme de la tête** : décrochement entre le front et le museau ou non ;



Phoque veau-marin (Picardie Nature)



- le **comportement** des individus posés : en masse compacte ou étalés sur les bancs de sable.

Les phoques sont observables avec une longue-vue depuis la terre ferme. Ils sont particulièrement visibles lorsqu'ils se reposent sur les bancs de sable.

CÉTACÉS

- la **taille du corps** : grand comme une baleine ou un dauphin ?
- la **couleur de la peau** ;
- le **melon** (partie renflée de la tête de nombreux cétacés) : présence/absence, proéminence...
- la **forme et l'implantation des nageoires**, surtout de la nageoire dorsale.



Observation à la longue-vue depuis la Pointe du Hourdel (S. Declercq)

En cas de dérangement sur les reposoirs, les phoques retournent à l'eau dans la panique et la cohue. En période de reproduction, les jeunes, ne sachant pas bien nager, peuvent se retrouver séparés trop tôt de leur mère et en mourir. Il est donc indispensable de ne pas s'approcher à moins de 300m des colonies pour éviter ce mouvement de panique !

L'observation des cétacés se fait surtout en mer à partir d'un bateau. Ils peuvent s'observer à l'œil nu, même si des jumelles peuvent faciliter l'observation. Toutefois, il arrive que des cétacés soient retrouvés échoués sur les plages, comme c'est souvent le cas pour le Marsouin commun.



Marsouin échoué (R. Delcourt)

Chez les mammifères marins, la photo-identification permet de suivre individuellement les animaux. Grâce aux taches du pelage, cicatrices ou autres marques, chaque individu est identifié et référencé dans un catalogue.

Retrouvez toutes les informations relatives aux mammifères marins (contacts des responsables du réseau, actualités, documentation existante, étude, etc.) au lien suivant observer-la-faune.picardie-nature.org



4 Les chiroptères



La détermination à vue des chiroptères peut se faire lorsque les individus sont dans leur gîte (d'été ou d'hibernation) et ne pourra jamais se faire sur un individu en vol. Cependant, cette méthode d'étude est invasive et peut engendrer des **dérangements pouvant avoir des impacts non négligeables** sur les populations de chiroptères. C'est pourquoi les prospections de gîtes à chauves-souris sont coordonnées au sein du groupe chiroptères de Picardie Nature afin de ne passer



Petit Rhinolophe en hibernation (T. Hermant)



Prospection d'une cavité souterraine (L. Dutour)

qu'une seule fois par an sur chaque site. Pour connaître les modalités de ces prospections, il vous suffit de vous rapprocher du coordinateur ou du salarié référent de ce réseau naturaliste.

En hiver, les prospections sont réalisées uniquement selon cette méthode, c'est-à-dire à vue, dans les gîtes d'hibernation. Il s'agit généralement de sites souterrains tels que les anciennes carrières souterraines, les souterrains (sous les châteaux, abbayes, forts...), les caves, mais aussi dans des sites bâtis (ponts, ruines...) et des arbres creux. Si vous avez une cave accessible aux chauves-souris, il est donc possible que vous en trouviez chez vous en hiver.

L'été, les regroupements estivaux se recherchent principalement dans le bâti (combles de bâtiments, ponts, etc.) ou encore dans des arbres creux pour les espèces forestières.

La **détermination à vue** des chiroptères se base sur les critères suivants :

- la **taille** : le corps de l'animal fait-il la taille d'un pouce ou la taille d'une main ?
- la **couleur du pelage** : y a-t-il un contraste entre le pelage dorsal et ventral ? Le pelage est-il plutôt roux, gris, noir ? Le pelage ventral est-il sombre, gris, blanc ?
- la **couleur et la forme du museau** : le museau est-il sombre ou rose ? A-t-il des poils ? Voit-on des protubérances ?
- la **taille et la forme des oreilles** : les oreilles sont-elles grandes ? Se rejoignent-elles au-dessus de la tête ? La membrane à l'intérieur de l'oreille (tragus) est-elle ronde ou pointue ?
- les **pieds** : paraissent-ils fins ou épais ?



Prospection des combles d'une église (T. Hermant)



Prospection d'une maison forestière (S. Declercq)

À la belle saison, certaines espèces de chauves-souris peuvent se regrouper au sein des bâtiments et plus particulièrement dans les toitures. Cette présence se traduit parfois par un peu de bruit (grattements) mais principalement par la présence de guano (crottes) dans les combles ou au pied des bâtiments. Ces éléments sont autant d'informations qui intéressent Picardie Nature et plus particulièrement les membres du réseau chauves-souris qui pourront potentiellement chercher à identifier la ou les espèces présentes. N'hésitez donc pas à les signaler !

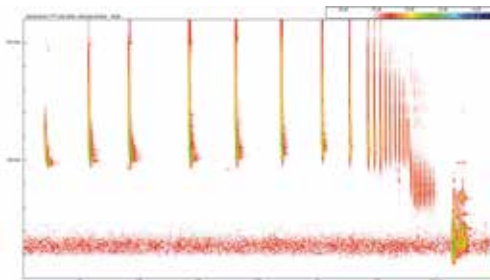
Des mesures biométriques précises peuvent également être réalisées lors de sessions de capture. Cette méthode d'étude est particulièrement encadrée et ne peut se faire qu'avec une autorisation préfectorale.

Des méthodes acoustiques non invasives peuvent également permettre de déterminer les différentes espèces de chiroptères. Elles nécessitent l'utilisation de matériel captant les ultrasons et parfois de logiciels informatiques permettant d'analyser certains sonogrammes enregistrés.



Détection ultrasonore près d'une église
(S. Declercq)

La **détermination acoustique** des chiroptères se base sur les critères suivants :



Sonogramme analysé informatiquement

- Le **type de signal émis** : le signal est-il abrupt ou aplani ?
- La **bande de fréquence des signaux émis** : les signaux sont-ils émis sur une grande bande de fréquence ? Le rythme des signaux émis : les signaux sont-ils émis régulièrement ou non ? Le rythme est-il rapide ou lent ?
- La **durée des signaux** : les signaux sont-ils courts (2ms) ou longs (10ms) ?
- L'**intensité des signaux** : l'intensité du signal est-elle forte ou faible ?

Pour rappel, tout dérangement de chauves-souris en hibernation peut leur être fortement préjudiciable. C'est pourquoi quelques recommandations sont nécessaires :

- En cas de prospection hivernale d'un site souterrain, il est indispensable de prendre l'attache du réseau chauves-souris en amont afin de vérifier si aucun observateur n'est déjà passé sur le site au cours de l'hiver. Les doubles comptages génèrent un dérangement plus important qui peut être fatal à certaines chauves-souris en hibernation si ces dernières sont réveillées.
- Il faut également adopter une attitude respectueuse et la moins intrusive possible dans les gîtes : éviter de trop éclairer les individus, une fois identifiés il est indispensable de stopper tout dérangement supplémentaire inutile ; ne pas photographier les chauves-souris, notamment avec un flash ; ne pas être trop bruyant ; ne pas trop s'approcher des individus quand cela peut être évité, etc.



Retrouvez toutes les informations relatives aux chauves-souris (contacts des responsables du réseau, actualités, documentation existante, étude, etc.) au lien suivant

■ observer-la-faune.picardie-nature.org



En France, toutes les espèces de chauves-souris sont protégées. La capture, détention, ou déplacement des individus sont punis par la loi, tout comme la dégradation de leurs habitats.

5

Les amphibiens



+ FILTRE ROUGE

Les grenouilles, crapauds, sonneurs, rainettes (= anoures), tritons et salamandres (= urodèles) appartiennent tous à la classe des amphibiens. Ils sont dépendants de l'eau pour se reproduire et passent obligatoirement par un stade larvaire entièrement aquatique (têtard). Le passage vers la forme adulte s'appelle la métamorphose. Les milieux aquatiques fréquentés sont variés et peuvent aller de l'étang à la mare communale, en passant par le bassin de jardin, le fossé ou l'ornière temporairement inondée, les exigences étant variables d'une espèce à une autre.



Mare communale (T. Hermant)

C'est en fin d'hiver, après leur **phase terrestre**, que les amphibiens rejoignent les points d'eau où ils se reproduiront et déposeront leurs œufs. Leur migration vers les sites de reproduction a lieu lors des premières soirées douces (> 10°C) et humides. La plupart d'entre eux sont ensuite actifs jusqu'à l'automne.



Urodèle: Triton palmé (*S. Legris*)



Anoure: Alyte accoucheur
(*T. Hermant*)

À l'exception des tritons en phase terrestre et de quelques grenouilles, l'identification des différentes espèces d'amphibiens ne pose généralement pas trop de soucis. Les identifications sur photos sont le plus souvent possibles. Les différents critères à faire figurer sur les photos sont les suivants :

- **Urodèles** (Salamandre et Tritons)
 - Ventre / gorge (couleur, ponctuation).
- **Anoures** (Crapauds, Grenouilles et Rainette)
 - Profil / œil, museau ;
 - Dos.

Lors de vos sorties à la recherche d'amphibiens, il y a quelques précautions à prendre pour éviter de dégrader les milieux très fragiles que sont les mares, fossés, ornières, les herbiers aquatiques etc. La technique la plus adaptée et la moins intrusive pour ces espèces et leurs habitats est sans nul doute la **recherche à vue** à l'aide d'une lampe torche ou frontale à la surface de l'eau une fois la nuit tombée. Cette méthode peut aussi être complétée par la **réalisation de points** d'écoute pour relever la présence des différentes espèces d'anoures. Entre deux mares, diminuez les risques de contamination (maladies, plantes invasives) en nettoyant vos bottes. En cas de manipulation (animal blessé ou en danger, besoin de confirmer l'identification d'une espèce délicate, étude scientifique spécifique à une espèce en particulier), humidifiez-vous les mains : la respiration des amphibiens se fait par leur peau, et celle-ci doit rester humide.



Inventaire nocturne d'une mare (*S. Declercq*)



Inventaire d'une mare au filet troubleau (N. Condouche)

Évitez au maximum l'utilisation du filet troubleau et de patauger ou racler le fond avec ce dernier. En plus de rendre l'eau complètement trouble (impossibilité de voir les amphibiens), cette technique se veut relativement intrusive et dérangeante pour les espèces et la végétation aquatique en place.

Comme cela a été évoqué précédemment, les premières soirées douces et humides de l'année sont l'occasion d'assister à la migration des amphibiens vers leurs sites de reproduction. C'est à cette période qu'il est possible d'observer de nombreux amphibiens sur les routes, dont beaucoup meurent malheureusement écrasés sous les roues des véhicules. Comme pour les mammifères, il est important de signaler dans Clicnat les cas de mortalité routière

observés en précisant bien au moment de la saisie de la donnée : « Mort par collision avec un véhicule ». Ces informations peuvent ensuite permettre de proposer des aménagements visant à réduire cette mortalité (création de crapauduc, creusement de mares avant la traversée de la route, etc.).



Crapauds communs traversant une route pendant la migration (P. Thierry)



Si vous n'avez pas de compte dans Clicnat, vous pouvez signaler vos observations sur

► www.faune-et-route.org



Retrouvez toutes les informations relatives aux amphibiens (contacts des responsables du réseau, actualités, documentation existante, étude, etc.) au lien suivant

► observer-la-faune.picardie-nature.org



En France, toutes les espèces d'amphibiens sont protégées. La capture, détention, ou déplacement des individus sont punis par la loi, tout comme la dégradation de leurs habitats.

Les amphibiens retrouvés sur la route sont en danger immédiat, leur déplacement en dehors de la route est donc toléré. Attention toutefois à votre propre sécurité!

6 Les reptiles



Tortue de Floride (S. Maillier)

La classe des reptiles regroupe les serpents, les lézards et les tortues.

En ce qui concerne les tortues, et en faisant abstraction des espèces marines dont les rares données régionales sont majoritairement liées à des échouages d'individus morts, les seules espèces présentes dans la région sont des espèces introduites, dont la plus connue et la plus répandue est la Tortue de Floride, espèce qui s'est implantée

dans de nombreux plans d'eau suite à des relâchers d'individus domestiques.

Les espèces terrestres de reptiles autochtones en Picardie sont donc des lézards et des serpents dont l'étude nécessite d'être attentif à plusieurs éléments que nous allons vous énoncer dans ce chapitre.

LE CHOIX DE LA PÉRIODE DE L'ANNÉE

Certains mois sont très favorables à l'activité des reptiles, d'autres non. On évitera ainsi les prospections durant l'hiver, de début novembre à fin février/début mars (phase d'hibernation). En pleine période estivale, en juillet et août, il faudra éviter les périodes de la journée les plus chaudes. Idéalement, il faudra privilégier la période de mars à mai, où les individus s'exposent davantage au soleil, reprennent leur alimentation et entament leur période de reproduction, avec souvent un comportement actif des mâles à la recherche de partenaires. Les mois de septembre et octobre peuvent aussi s'avérer intéressants notamment pour l'observation des juvéniles.



Lézard vert (S. Maillier)

LE CHOIX DES MEILLEURES JOURNÉES EN FONCTION DES CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Contrairement aux idées reçues, les reptiles ne recherchent pas systématiquement des températures élevées et un temps très ensoleillé pour s'activer. Il faut bien avoir en tête que ces animaux sont ectothermes (c'est-à-dire à « sang froid », dont la température dépend de celle du milieu où ils évoluent) et qu'il est



Vipère péliade (M. T'Flachebba)

donc indispensable pour eux d'assurer leur thermorégulation (accumulation ou non de chaleur pour atteindre une température corporelle favorable à leur activité). Les conditions dépendent des espèces, mais globalement des températures comprises entre 16° et 20° avec un temps variable peuvent s'avérer très intéressantes, les individus passant plus de temps à découvert pour notamment se chauffer au soleil. On portera ainsi une attention toute particulière au rapport entre la couverture nuageuse et les températures. Ainsi plus le ciel sera couvert, plus des températures élevées seront à privilégier. Au contraire, par temps ensoleillé on favorisera des températures plus basses (< 18°). Enfin, il est indispensable d'éviter la présence de

vent que les reptiles n'apprécient pas pour diverses raisons (trouble du sens olfactif, thermorégulation plus difficile...).

LE CHOIX DES HABITATS LES PLUS FAVORABLES

Les reptiles recherchent généralement des milieux riches en effets lisières avec une structure et une densité de végétation variées, le tout généralement bien exposé.

Il s'agit notamment pour eux de trouver des conditions favorables pour assurer :

- la régulation de leur température (besoin de zones bien exposées avec des places de chauffe, mais aussi de zones abritées en cas de forte chaleur ou de vent) ;
- la protection contre les prédateurs (nécessité d'avoir diverses cachettes à proximité pour fuir en cas d'attaque) ;
- l'alimentation (ressource en proies suffisamment variée sur l'ensemble du cycle d'activité des animaux),
- la reproduction (surface d'habitat favorable suffisamment importante et connectée pour assurer le maintien d'une population et le contact entre les partenaires).

On privilégiera ainsi des secteurs présentant diverses **mosaïques d'habitats**, avec des arbres, des arbustes, des ronciers et diverses hauteurs de végétation herbacée. Des éléments tels que la présence de souches, de zones de sol nu, de pierres, de tas de bois, de touffes de végétation (ex : touradons), sont des éléments intéressants qui peuvent servir de **places de chauffe** ou encore d'**abris**.



Pierrier (T. Hermant)



Pelouse ourléifiée favorable aux reptiles (T. Hermant)

En Picardie les milieux favorables sont notamment les zones de bocages (prairies, haies, mares...), les marais semi-ouverts, les boisements avec clairières ou lisières bien étagées, les pelouses, les landes, les abords préservés des villages (vergers, parcs, jardins...), les voies de chemin de fer abandonnées, etc. On évitera les zones cultivées et les secteurs fortement urbanisés.

LES TECHNIQUES DE RECHERCHE

Plusieurs techniques peuvent être couplées pour étudier les reptiles sur un site. La première et la plus simple est le **cheminement lent sur des secteurs favorables** à la recherche d'éléments favorables à la présence d'individus tels qu'évoqué plus haut (souches, zones de sol nu, pierres, tas de bois, touffes de végétation...).

La seconde est plus compliquée à mettre en œuvre mais permet souvent d'obtenir de meilleurs résultats. Elle consiste en la **pose de plaques** (tôles, plaques de caoutchouc...) qui accumulent la chaleur et qui attirent les reptiles qui viennent se chauffer dessous. Ces plaques doivent être posées sur un site pour une durée plus ou moins longue et être relevées régulièrement pour vérifier si elles abritent ou non des reptiles.



Plaque à reptile (Y. Dubois)

En cas d'observation d'un reptile, et afin de faciliter la vérification de son identité, il est conseillé de le photographier et d'intégrer cette image lors de la saisie de l'observation dans Clicnat, la confusion pouvant être fréquente entre certaines espèces.

L'ensemble des conseils ci-dessus vous propose quelques grandes lignes pour augmenter vos chances d'observer des reptiles, mais ne s'applique pas nécessairement à toutes les espèces du groupe. Pour cela, une documentation spécifique au préalable reste nécessaire.

Retrouvez toutes les informations relatives aux reptiles (contacts des responsables du réseau, actualités, documentation existante, étude, etc.) au lien suivant

► observer-la-faune.picardie-nature.org



En France, toutes les espèces de reptiles sont protégées. La capture, détention, ou déplacement des individus sont punis par la loi, tout comme la dégradation de leurs habitats.





Longtemps méconnues, les araignées sont désormais davantage étudiées dans la région).

Plusieurs centaines d'espèces sont recensées en Picardie. On les distingue par la présence de quatre paires de pattes, contrairement aux insectes qui n'en comptent que trois. Il est possible de trouver des araignées dans tous les biotopes : jardins, zones humides, coteaux, forêts, souterrains, etc. Cette adaptation à un vaste panel de milieux s'est traduite par le développement de différents mécanismes de chasse (affut, maraude...) ou de défense (mimétisme) chez les araignées.



Examen du parasol japonais après battage d'une haie (L. Dutour)

On peut les trouver en couplant plusieurs méthodes dont les plus fréquemment utilisées sont les suivantes :

- la recherche à vue, dans la végétation, les bâtiments, etc. ;
- le fauchage de la végétation à l'aide d'un filet fauchoir ;
- le battage de la végétation, notamment les arbres et arbustes, à l'aide d'un parasol japonais.

Un aspirateur à bouche peut également s'avérer utile sur le terrain pour capturer les plus petits individus.


La détermination à l'espèce est très souvent délicate et peut nécessiter un prélèvement de l'individu et une analyse sous une loupe binoculaire. Pour certaines espèces, une photo peut toutefois être suffisante pour une identification.

Quelques critères sont essentiels pour l'identification des araignées :

- de face : le nombre et la position des **yeux** ;
- la **forme** et les **motifs** de l'abdomen ;
- l'implantation des **pattes** : dirigées vers l'avant ou bien étalées sur les côtés ;
- la **taille globale** de l'individu ;
- la **structure de la toile** (si il y en a une) ;
- les pièces génitales.



Épeire fasciée et sa toile caractéristique (W. Mathot)

Retrouvez toutes les informations relatives aux araignées (contacts des responsables du réseau, actualités, documentation existante, étude, etc.) au lien suivant  observer-la-faune.picardie-nature.org

8 Les coccinelles



Coccinelle à Damier (W. Mathot)

prendre en compte pour l'identification de certaines espèces. D'ailleurs, certaines coccinelles n'ont pas de points et d'autres ont des taches rectangulaires, des zébrures, etc. Il en existe de toutes les couleurs, des rouges à points noirs aux noires à points rouges, en passant par les jaunes ou les roses à points noirs, les noir-uni ou encore les oranges à points blancs.

On recense plus de 60 espèces de Coccinelles en Picardie, dont la moitié environ, ne mesurant que quelques millimètres, doit être examinée à la loupe binoculaire pour une identification certaine.

La trentaine de « grosses espèces » peut quant à elle être identifiée assez facilement avec une clé d'identification et un peu d'habitude. Une simple photo peut donc permettre d'identifier ces « grosses » espèces de coccinelles.

Les coccinelles font partie de l'ordre des Coléoptères. Ces insectes aux couleurs généralement vives fréquentent tout type de milieux, notamment les villages qui abritent généralement un nombre important d'espèces du fait de la mosaïque d'habitats qu'ils procurent. Contrairement aux idées reçues, le nombre de points n'indique en rien l'âge de la coccinelle mais fait partie des critères à



Clitostethus arcuatus, une des plus petites, mesurant 1,2 à 1,5 mm (T. Hermant)



Bryone (S. Declercq)

Certaines espèces sont présentes partout, d'autres sont inféodées à un milieu particulier, voire à une seule espèce de plante. C'est le cas par exemple de la Coccinelle de la bryone qui, comme son nom l'indique, se nourrit des feuilles de la Bryone dioïque et ne se reproduit que sur cette plante. Il arrive aussi que certaines espèces se regroupent l'hiver au sein des habitations, le cas le plus connu étant celui de la Coccinelle asiatique qui peut former des amas importants au coin des fenêtres ou des murs. Mais ces amas peuvent bien souvent également abriter d'autres espèces indigènes telles que la Coccinelle rose ou la Coccinelle à deux points par exemple.

Plusieurs techniques sont principalement combinées pour rechercher ces insectes :

- la recherche à vue ;
- le fauchage de la végétation à l'aide d'un filet fauchoir ;
- le battage de la végétation, notamment les arbres et arbustes, à l'aide d'un parapluie japonais.

Le point commun qui permet d'affirmer qu'on est en présence de coccinelles et de les différencier notamment des chrysomèles dont elles sont parfois très proches est la présence d'**antennes en forme de massue** et de **palpes maxillaires triangulaires**. En ce qui concerne les plus grosses espèces, elles ont généralement des couleurs vives et un aspect brillant, contrairement aux petites coccinelles qui ont, du fait de leur pilosité, un aspect mat.

Une fois qu'un insecte est clairement identifié comme étant une coccinelle, voici quelques critères essentiels pour les identifier :

- la **couleur dominante** ;
- la **forme des points ou taches et leur nombre** quand il y en a ;
- la **forme** du corps ;
- la **taille** : attention, elle se mesure en millimètres, voire au dixième de millimètre !
- la **plante** sur laquelle la coccinelle a été trouvée.



Identification à la loupe binoculaire (S. Declercq)



Retrouvez toutes les informations relatives aux coccinelles (contacts des responsables du réseau, actualités, documentation existante, étude, etc.) au lien suivant :

- observer-la-faune.picardie-nature.org

Les odonates: libellules et demoiselles



Larve de Libellule (G. Hallart)

Une soixantaine d'espèces de libellules est recensée en Picardie parmi lesquelles on retrouve majoritairement des espèces qui se reproduisent localement et quelques migratrices. Ces insectes sont fortement inféodés aux points d'eau. Ils ont impérativement besoin de ces derniers pour se reproduire, leurs larves étant aquatiques.

L'étude des libellules peut donc se baser soit sur les imagos (adultes) soit sur les larves.

L'identification des **larves** se fait généralement à partir des exuvies (mues) retrouvées à proximité des points d'eau en période d'émergence (au printemps surtout). Les **exuvies** restent accrochées quelques jours dans la végétation des berges. Elles sont très fragiles, la récolte doit donc se faire avec une grande précaution, éventuellement à l'aide d'une pince souple. Pour la recherche, il faut éviter les lendemains de pluie ou de grand vent, qui font tomber les exuvies de leur support, ce qui ne permet plus de les trouver.

L'identification des **adultes** ne nécessite pas forcément de capture au filet, qui s'avère d'ailleurs généralement compliquée pour les grosses espèces, et peut se faire à l'aide de jumelles à mise au point rapprochée. La taille relativement importante des libellules rend aussi la plupart des photos exploitables pour l'identification.

La position des ailes permet dans un premier temps de distinguer deux grandes catégories d'odonates. Il y a tout d'abord les Zygoptères, couramment appelés "Demoiselles" qui ont les ailes repliées au-dessus du corps au repos, puis il y a les Anisoptères, c'est-à-dire les "Libellules vraies", qui gardent les ailes dépliées à plat lorsqu'elles sont posées.



Émergence d'Anax empereur (T. Cheyrezzy)



Zygoptère : Agrion jouvencelle (S. Maillier)

Voici les critères essentiels pour l'identification des odonates :

- la **taille** du corps;
- la **disposition des ailes** (à plat ou au-dessus du dos);
- la **couleur du corps**;
- les **motifs de l'abdomen** : bien observer les lignes (continues ou non, nombre...);
- les **motifs du thorax** (de dessus et de côté);
- la **nervation** des ailes;
- la couleur et la disposition des **yeux**.



Anisoptère: Libellule déprimée
(S. Maillier)

Les lieux de maturation de certaines espèces d'Odonates peuvent être différents des lieux de reproduction et être éloignés de tout point d'eau par exemple. Il arrive parfois de trouver des individus au milieu des cultures ou en lisière de bois, à plusieurs kilomètres de leur site de reproduction. Il est donc particulièrement important pour ce groupe de noter le comportement et l'état des individus afin d'attester ou non de leur reproduction sur un site : ponte, présence d'adultes fraîchement émergés (ailes brillantes)...



Retrouvez toutes les informations relatives aux odonates (contacts des responsables du réseau, actualités, documentation existante, étude, etc.) au lien suivant :

- observer-la-faune.picardie-nature.org

10

Les orthoptères :



criquets, sauterelles et grillons

Cet ordre regroupe les criquets, les sauterelles et les grillons. Les criquets se distinguent par des antennes courtes et épaisses, contrairement aux grillons et sauterelles qui ont des antennes longues et fines.



Criquet: Criquet des pâtures
(J.L. Hercent)



Sauterelle: Grande sauterelle verte
(W. Mathot)



Grillon: Grillon champêtre
(J.L. Hercent)

L'écoute des **stridulations** constitue un excellent moyen de localiser ces insectes. Des CD et sites internet sont spécialement dédiés à ces sons d'orthoptères. Un détecteur d'ultrasons, couramment utilisé pour l'étude des chauves-souris, peut aussi permettre de repérer certaines espèces d'orthoptères pas ou peu audibles à l'oreille humaine. Il est également possible de **capturer des individus** à la main ou au filet à papillons, de faucher l'herbe avec un filet-fauchoir ou de battre les arbres à l'aide du parapluie japonais. Aucune méthode n'est meilleure qu'une autre, chacune permet de contacter des espèces différentes.



Recherche au filet fauchoir (L. Dutour)



Identification sur le terrain avec loupe et clé de détermination (B. Tondellier)

Quelques critères sont essentiels pour l'identification des orthoptères :

- la **taille** des antennes et des ailes par rapport au corps ;
- la **forme des différentes parties du corps** et en particulier la taille et la nervation des ailes.

Les individus immatures sont difficilement identifiables car ils ne présentent pas toujours les caractéristiques propres à leur espèce. Dans

ce cas, il faudra retourner sur le site concerné plus tard en saison pour retrouver des individus adultes identifiables.

L'identification pourra alors se faire à partir de clés de détermination spécifiques aux orthoptères. Notons qu'il est préférable d'utiliser des clés présentant les orthoptères de régions ou territoires proches plutôt que des ouvrages nationaux traitant de nombreuses espèces absentes du nord de la France.

Il convient d'être particulièrement délicat en manipulant les orthoptères : ils ont des pattes fragiles ayant la fâcheuse tendance à se détacher de leur corps ! Immobiliser les pattes postérieures au niveau des genoux permet de limiter ce risque.

Retrouvez toutes les informations relatives aux orthoptères (contacts des responsables du réseau, actualités, documentation existante, étude, etc.) au lien suivant :

► observer-la-faune.picardie-nature.org





Chez les papillons, on distingue deux sous-ordres : les “**Papillons de nuit**”, également appelés hétérocères, qui peuvent s’apercevoir de jour comme de nuit selon les espèces et les “**Papillons de jour**”, également appelés rhopalocères, qui s’observent eux toujours de jour.



Papillon de jour : Machaon (T. Hermant)



Papillon de nuit : Grand sphinx de la vigne (T. Hermant)

Les méthodes d’étude et d’identification des papillons dépendent donc du moment de la journée où on les recherche.

En journée, la meilleure façon d’inventorier les papillons reste la **recherche à vue**, qu’il s’agisse d’imago (adultes) ou de chenilles. Elle peut être combinée avec du **battage** et du **fauchage de la végétation** pour ces dernières. Ces prospections diurnes, accompagnées d’un filet et plus occasionnellement d’un parapluie japonais ou d’un filet fauchoir, permettront de recenser les papillons de jour comme leur nom l’indique, mais également certaines espèces de papillons dits de nuit qui volent en journée ainsi que certains individus nocturnes parfois dérangés pendant leur repos dans la végétation. Il arrive que chez certaines espèces, les deux sexes ne volent pas aux mêmes périodes de la journée, l’un pouvant voler de jour et l’autre la nuit.



Capture au filet (T. Hermant)



Chasse de nuit (S. Barbier)



Piège automatique (T. Hermant)

La **nuite**, les pièges lumineux offrent généralement de très bons résultats, c'est ce qu'on appelle couramment les "chasses de nuit". Elles consistent en l'installation d'une **lampe** devant un drap ou mur blanc qui va attirer les individus des alentours, exceptées certaines espèces qui ne sont pas attirées par la lumière. Ces dispositifs peuvent également être couplés avec des **pièges lumineux** qui attirent les papillons dans des boîtes avant de les identifier et de les relâcher.

Enfin, l'utilisation de **miellée** (mélanges généralement sucrés attractifs pour les papillons) étalée sur un tronc ou un autre support peut aussi permettre d'attirer des espèces qui parfois ne viennent pas à la lumière (voir paragraphe sur la capture passive).

Les principaux critères pour l'identification des papillons sont les suivants :

- les **couleurs et motifs** (ocelles, lignes...) **des ailes**: ailes antérieures et postérieures, recto et verso;
- la **chenille**: couleur, taille, forme et plante hôte;
- la **taille** de l'adulte.



Papillon sur miellée: **Maure** (D. Cagniard)

Les papillons ne doivent pas être manipulés : les minuscules écailles qui ornent leurs ailes se détacheraient et ils seraient définitivement abîmés ! Si l'observation aux jumelles ne suffit pas, les papillons attrapés doivent être placés immédiatement dans une boîte transparente. Si le papillon s'agite dans la boîte, il est conseillé de mettre celle-ci à l'ombre jusqu'à ce qu'il se calme.

Retrouvez toutes les informations relatives aux papillons (contacts des responsables du réseau, actualités, documentation existante, étude, etc.) au lien suivant :

- observer-la-faune.picardie-nature.org





Syrphe ceinturé (W. Mathot)

Les Syrphes sont des petits diptères (mouches) ressemblant souvent à des petites guêpes qui volent sur place. Elles se rencontrent très souvent sur les fleurs et notamment les ombellifères sur lesquelles elles consomment le nectar.

En Picardie, on compte près de 200 espèces recensées sur les 550 répertoriées en France. Leur identification est assez complexe et certaines espèces nécessitent d'ailleurs une analyse à la loupe binoculaire afin d'être identifiées. Ces insectes constituent de très bons indicateurs biologiques de la qualité des milieux naturels.

Les principaux critères pour l'identification des syrphes sont les suivants :

- la **nervation des ailes**;
- la **forme**, les **motifs** et les **couleurs de l'abdomen**;
- les **yeux**, poilus ou non;
- les **antennes**, poilues ou non;
- la **couleur des pattes**, notamment la 3^e paire.

Pour maximiser les chances d'identification sur photographie, il faut donc idéalement prendre les clichés suivants :

- une photo de dessus avec les détails nets de la nervation alaire;
- une photo de profil de l'animal;
- une photo nette assez proche par le dessus de la tête;
- une photo du dessous de l'abdomen notamment pour les espèces à taches jaunes ou bandes jaunes sur l'abdomen.

L'étude des syrphes peut se faire grâce à différentes méthodes :

- la recherche à vue d'individus et la capture à l'aide d'un filet à papillons;
- l'utilisation de pièges à interception ou d'attraction : tente malaise (sorte d'entonnoir ou toit en tissu de type moustiquaire sous lequel est placée une paroi verticale qui dirige les insectes à l'intérieur de cet entonnoir, ce dernier étant



Tente malaise (D. Top)

équipé en son sommet d'un flacon d'alcool dans lequel tombent les insectes), cuvette jaune (récipient de couleur jaune qui attire les syrphes qui viennent s'y poser et se retrouvent piégées dans le liquide contenu dans la cuvette).

Retrouvez toutes les informations relatives aux syrphes (contacts des responsables du réseau, actualités, documentation existante, étude, etc.) au lien suivant:



● observer-la-faune.picardie-nature.org

13 Les punaises



Les punaises sont des insectes appartenant à l'ordre des Hémiptères et au sous-ordre des Hétéroptères. Elles vivent dans une grande variété d'habitats, certaines étant terrestres et d'autres aquatiques. Elles dégagent souvent une odeur désagréable qui vise à éloigner les prédateurs.

Le nombre d'espèces potentiellement présentes dans la région est évalué à 700, dont seule une partie est actuellement connue.

Elles se recherchent en utilisant plusieurs techniques :

- la recherche à vue;
- le battage des arbres et arbustes;
- le fauchage de la végétation herbacée;
- la capture au filet troubleau pour les espèces aquatiques.



Punaise arlequin (S. Leroy)

Certaines espèces s'identifient à vue, notamment sur photo, mais l'identification de bon nombre d'espèces se fait uniquement à la loupe binoculaire sur des individus prélevés sur le terrain, parfois même après dissection des pièces génitales.

Les éléments les plus utilisés pour la détermination de ces espèces sont :

- la **forme** des différentes parties du corps;
- la **taille** de l'individu;
- la **coloration** des différentes parties du corps;
- la **structure des antennes**.

Retrouvez toutes les informations relatives aux punaises (contacts des responsables du réseau, actualités, documentation existante, étude, etc.) au lien suivant:



● observer-la-faune.picardie-nature.org

Les mollusques continentaux



L'embranchement des mollusques compte un grand nombre d'espèces. Les escargots et limaces (gastéropodes) ainsi que les "coquillages" (bivalves) sont tous des mollusques. Il existe donc des mollusques terrestres, aquatiques et marins.



Escargot : Bouton commun
(T. Hermant)



Limace : Grande loche
(G. Hallart)



Bivalve : Mulette épaisse
(G. Hallart)

Ils peuvent être recherchés tout au long de l'année, hors périodes de gel, et dans une grande variété d'endroits (dans la végétation, dans les mares, sous du bois mort ou sous des pierres, sur des vieux murs, etc.).

L'identification des mollusques est délicate, mais il est facile de prendre son temps pour les observer ! N'hésitez donc pas à prendre un maximum de mesures et de photos sur lesquelles figurent les critères suivants :

- la présence ou l'absence de **coquille** ;
- la **couleur du corps** de l'animal ;
- la **forme** et la **taille** de la coquille (longueur et diamètre) ;
- la présence de **stries** sur la coquille. Attention : la couleur n'est pas forcément un critère d'identification !
- la forme et la couleur de l'**ouverture** de la coquille ;
- l'**ombilic** (creux plus ou moins central sous la coquille de beaucoup d'espèces).



Retrouvez toutes les informations relatives aux mollusques (contacts des responsables du réseau, actualités, documentation existante, étude, etc.) au lien suivant :

- observer-la-faune.picardie-nature.org

Après le terrain

1 Valoriser ses observations

La **mutualisation des observations** de terrain permet de rassembler des informations sur les espèces animales : répartition géographique, effectif, comportement, habitat, dynamique des populations, etc. qui serviront à réaliser des documents (atlas de répartition, publications scientifiques, listes d'espèces menacées...), et surtout **influencer les politiques de protection de la nature afin d'intervenir en faveur des espaces naturels et des espèces sauvages**.

L'outil **Clicnat**, porté par Picardie Nature, permet une **saisie et une centralisation des données** naturalistes en ligne. Une fois votre « compte observateur » créé, vous pouvez commencer à signaler vos observations. Pour cela, il vous suffit d'indiquer dans un premier temps le lieu (par pointage sur une carte) et la date de votre observation. Vous pouvez ensuite indiquer les espèces observées et toutes les informations que vous avez notées dans votre carnet (sexe, âge, comportement...). Si certaines de vos notes ne rentrent pas dans les cases spécifiques proposées par l'outil, un champ « Commentaire » est à votre disposition, n'hésitez pas à en abuser !



Tarier pâtre :
espèce commune en Picardie
mais quasi menacée
→ donnée à localiser
précisément

Faucon crécerelle,
Mésange charbonnière,
Épaveur d'Europe
Coccinelle à 7 points,
Fadet commun :
espèces communes ou très
communes en Picardie et non
menacées
→ données qui peuvent être
notées à l'échelle d'un
polygone ou du barycentre
de la zone d'inventaire

Niveau de précision de saisie des données requis dans Clicnat en fonction des enjeux liés aux différentes espèces (le polygone rouge représente un site d'inventaire)

Lors de vos premières saisies de données, juste après la création de votre compte, vous êtes considéré comme « **nouvel observateur** ». Cela signifie que les observations que vous saisissez n'apparaissent pas dans les restitutions sur Clicnat avant leur validation. Quand vos premiers lots d'observations saisis (environ 200 données) ont été visés et s'ils ne présentent pas d'anomalies, cette étiquette « nouvel observateur » est retirée de vos données. Ces dernières sont alors utilisées avant leur validation pour les différentes restitutions.

Les données saisies dans Clicnat, quel que soit l'observateur, sont soumises dans un délai le plus court possible à un **comité d'experts chargés de les analyser et de repérer les éventuelles erreurs**. Ils ont alors la charge de valider ou invalider chaque donnée. En cas de doute, il est possible que l'observateur soit recontacté par courriel pour apporter quelques précisions sur son observation. Il est donc très important de répondre à leurs sollicitations pour que les données ne soient pas invalidées faute d'éléments suffisants pour confirmer l'identification.

Pour clore ce paragraphe, il est important de rappeler que les **exigences de précision géographique** du pointage lors de la saisie de vos observations dans Clicnat sont variables selon les espèces. En effet, les espèces les plus communes et non menacées peuvent être saisies sur le barycentre d'un secteur de prospection ou à l'échelle d'un polygone couvrant la zone que vous avez couverte, sachant qu'il faut tout de même privilégier la création de nouveaux pointages lors d'un changement de milieu naturel, de commune, ou quand les observations commencent à s'éloigner. En revanche, il est indispensable de **pointer le plus précisément possible la localisation des espèces remarquables** contactées sur le terrain (ex : une haie pour une espèce remarquable d'oiseau, une mare pour un amphibien menacé, un secteur particulier d'une prairie pour un papillon rare, etc.). Sans pointage précis de ces espèces, la protection de leur habitat est beaucoup plus compliquée. C'est le cas par exemple dans le cadre de sollicitations par des communes mettant en place leur Plan Local d'Urbanisme et souhaitant préserver des éléments paysagers tels que des haies ou mares. Si les données d'espèces remarquables ne sont pas pointées assez précisément dans Clicnat, il sera alors impossible de classer les éléments paysagers particuliers abritant des enjeux majeurs en termes de biodiversité.

Pour toute observation effectuée dans l'ex-région Nord-Pas-de-Calais, il existe également une base de données en ligne : www.sirf.eu



Retrouvez en détail toutes les informations relatives à l'utilisation de Clicnat sur : **observer-la-faune.picardie-nature.org**

2 Consulter des données

Clicnat dispose d'une fonction permettant d'**extraire des données** selon différents critères : espèces, communes, dates, etc. Une fois les critères sélectionnés, les données brutes peuvent être consultées ou téléchargées sous plusieurs formats (tableurs, cartographies, etc.).

Par défaut, vous ne pouvez avoir accès qu'à vos propres données. Lorsque vous êtes membre d'un ou plusieurs réseaux, vous disposez des données d'autres observateurs sous un format agrégé. L'accès aux données est fonction de la nature et des attributions de l'utilisateur. Si vous souhaitez avoir accès à d'autres données dans le cadre d'un projet spécifique (rédaction d'un article, synthèses, études, conférence, etc.) n'hésitez pas à contacter le salarié référent du réseau concerné.

Retrouvez leurs coordonnées ainsi que toutes les informations relatives à l'utilisation de Clicnat sur observer-la-faune.picardie-nature.org



Questions-réponses

1 L'association

**Où puis-je vous rencontrer ?
Qui contacter ?**

Les bureaux de l'association sont situés à Amiens. Vous pouvez vous y rendre pour rencontrer l'équipe ou consulter la bibliographie. Profitez également des temps forts organisés tout au long de l'année pour rencontrer les bénévoles et les salariés sur les stands, lors de soirées, conférences, assemblées générales, sorties

nature, journées d'inventaires naturalistes, etc.

Toutes les informations sont disponibles sur ► www.picardie-nature.org

2 La formation

Picardie Nature organise chaque année des sessions d'initiation naturaliste dans les trois départements picards. Ces sessions gratuites se déroulent sur plusieurs samedis, généralement entre les mois de février et mai. Des sessions de perfectionnement sur des thématiques plus précises sont également proposées chaque année (chants des oiseaux, plantes hôtes et animaux, etc.) ainsi que des journées ou week-ends d'étude généralistes ou spécifiques à un groupe de faune (mammifères terrestres, chauves-souris, libellules, criquets/sauterelles...). Enfin, la participation aux nombreuses sorties nature organisées par l'association est un des meilleurs moyens de progresser et de découvrir de nouveaux groupes de faune, notamment en compagnie de bénévoles de l'association.

Je souhaite apprendre à observer la faune, où puis-je me former ?

3 Les réseaux naturalistes

Peut-on connaître la liste exacte de tous les réseaux et listes de discussion disponibles ?

La liste et les actualités des réseaux naturalistes de Picardie Nature sont disponibles sur notre site internet :

- www.picardie-nature.org ou sur
- observer-la-faune.picardie-nature.org

Je souhaite intégrer un ou plusieurs réseaux de Picardie Nature. Comment se passe mon inscription ?

Vous retrouverez les explications pour demander votre inscription au lien suivant :

► observer-la-faune.picardie-nature.org

Une fois votre demande d'inscription effectuée, le coordinateur du réseau concerné est sollicité et c'est à lui que revient la décision de la valider. Une fois qu'il a donné son accord, vous devenez membre du réseau.

Vous pouvez ponctuellement interroger un réseau en envoyant votre message à NomDuReseau@picardie-nature.org (exemple: araignees@picardie-nature.org). Votre message sera modéré par un salarié et ne sera donc pas forcément visible immédiatement sur la liste.

Peut-on poser ponctuellement à un réseau une question sur une espèce que l'on a observée si on ne fait pas partie de ce réseau ?

4 Les observations

Une espèce n'est pas indiquée sur ma commune, pourtant je l'ai déjà vue. La base de données est-elle incomplète ?

La base Clicnat est une base collaborative et en perpétuelle évolution. Vous avez donc la possibilité de combler ces lacunes en indiquant vos observations. C'est le fondement même des sciences participatives qui s'appuient sur les contributions citoyennes pour faire

évoluer les connaissances. Il existe encore un certain nombre de communes où moins de 50 espèces sont répertoriées. Un nombre si faible d'espèces indique que la commune n'a été que très peu prospectée. C'est généralement le cas s'il n'y a pas encore d'observateur dans le secteur concerné.

Dans ce cas, il peut être judicieux de ne noter l'observation qu'une fois par semaine ou lors de moments "clés" et comportements particuliers: date d'arrivée, premier chant, nidification...

Tous les matins je vois un oiseau devant chez moi, dois-je le noter tous les jours ?

Je pense avoir vu une espèce rare mais je ne suis pas sûr de moi, puis-je tout de même la saisir sur Clicnat ?

Toutes les données saisies dans la base sont soumises à validation. Si vous disposez d'une photo de l'animal observé, vous pouvez la joindre à votre saisie. Dans le cas contraire, vous pouvez décrire précisément votre observation (description de l'individu, du milieu naturel, etc.) dans le champ « commentaire » prévu à cet effet. Pour certaines espèces rares, la photo et/ou un commentaire détaillé sont d'ailleurs indispensables pour que l'observation soit validée. Vous avez aussi la possibilité d'indiquer lors de la saisie un « indice de confiance » (« faible », « moyen », « fort » ou « très fort »). Attention, cet indice concerne la fiabilité de la donnée mais en aucun cas le niveau naturaliste de l'observateur. Si un observateur novice est sûr de lui, il doit indiquer un indice « très fort ». Saisir une donnée avec un indice de confiance « moyen » ou « faible » est un bon moyen de garder une information dans la base sans que la donnée soit utilisée lors de la génération d'atlas de répartition. Dans ce cas, pensez également à bien remplir les commentaires pour expliquer pourquoi l'identification est incertaine. Si vous avez une photo, pensez à la joindre à votre donnée dans Clicnat, les validateurs pourront peut-être confirmer votre identification et réattribuer un indice « fort » ou « très fort » à votre donnée. Dans tous les cas, n'hésitez pas à vous rapprocher du réseau concerné, les bénévoles pourront vous aider à identifier l'animal en question et vous conseiller sur la saisie.

Les données d'animaux morts doivent également être saisies sur Clicnat. Si possible, essayez d'identifier la cause de la mort et indiquez-le lors de la saisie dans le champ « codes comportements » ou en « commentaire ». En cas de mortalité anormale ou suspecte (plus de deux individus), contactez l'association à l'adresse ► fauneetroute@picardie-nature.org

J'ai trouvé un animal mort, que dois-je faire ?

Faut-il noter précisément la localisation de chaque animal ?

Généralement, la localisation peut se faire au niveau de l'habitat. Par exemple dans le cas d'un inventaire autour d'un petit étang, il est possible de pointer le plan d'eau et d'y noter libellules et oiseaux d'eau.

Pour les espèces patrimoniales ou très peu mobiles en revanche, il est judicieux de pointer précisément l'observation (cf paragraphe Valoriser ses observations).

On parle souvent de canton pour les oiseaux, qu'est ce que cela signifie ?

Un canton pour un oiseau, c'est en fait un secteur de présence en général défini par un comportement de défense d'un territoire tout au long d'une saison (essentiellement en période de nidification mais aussi sur les quartiers d'hiver).

Les meilleurs exemples définissant un canton sont : un mâle chanteur d'une espèce entendu à plusieurs reprises dans un secteur circonscrit, un couple observé, des parades, un accouplement, un nid, l'élevage de jeunes, etc.

Un des principes clés des bases de données naturalistes collaboratives est qu'il n'y a pas de « petites données ». Toutes les observations sont intéressantes, y compris celles d'espèces très communes. Une espèce commune aujourd'hui peut tout à fait décliner et être une espèce rare de demain ; noter ces espèces fait partie d'une action quotidienne de veille de la biodiversité.

Ne survalorise-t-on pas certaines espèces patrimoniales à « Clicnater » en oubliant ou en négligeant les plus communes, faussant ainsi la vue d'ensemble ?

Peut-on déclarer des observations faites hors Picardie ?

Picardie Nature n'intervient que sur le territoire picard. Même s'il est possible de saisir des données de n'importe quelle région, il y a un risque que celles-ci ne soient pas valorisées par la suite. Le mieux est de vous rapprocher d'associations locales. Une exception peut

être faite pour les données situées en zone frontalière (jusqu'à 5/10 km environ). Ces données peuvent être échangées avec les structures voisines et peuvent être utiles pour orienter les prospections côté picard.

Il est bien sûr possible de saisir d'anciennes données à partir du moment où vous êtes certain de la localisation et de la date. Pour la saisie de données issues de bibliographie ou non localisées précisément, il faut vous rapprocher du Pôle

Peut-on déclarer des observations relatives à plusieurs années en arrière ?

Étude de la Faune sauvage. Il est toujours mieux d'être à jour dans la saisie de ses données afin que la base compte un maximum de données récentes.

J'ai identifié une espèce qui n'existe pas dans Clicnat, ai-je fait une erreur ?

Pour des groupes peu étudiés, il est possible que certaines espèces ne soient pas saisissables en l'état. Rendez-vous sur le site de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (inpn.mnhn.fr) pour vous assurer que l'espèce n'est pas déjà

connue sous un autre nom synonyme. Contactez ensuite le salarié référent du réseau concerné afin que l'espèce soit ajoutée à la base et devienne saisissable. Retrouvez leurs coordonnées sur observer-la-faune.picardie-nature.org

Il n'est pas possible de supprimer totalement une observation. Toutefois, si vous n'êtes plus sûr de votre observation, vous pouvez toujours la modifier en retournant dans Clicnat. Vous pouvez alors passer d'un indice de certitude de « très fort » à « faible » (qui masque votre donnée sur les cartes), changer le nom de l'espèce, etc. Il est alors important d'ajouter un commentaire pour préciser la raison de vos modifications.

J'ai observé un animal mort sur la route ce matin et l'ai enregistré dans Clicnat. En repassant devant ce soir, je ne suis plus sûre que mon identification soit juste. Puis-je supprimer mon observation ?

Qui décide que je ne suis plus étiqueté "nouvel observateur", et sur quels critères ?

L'étiquetage "nouvel observateur" permet d'éviter que la base ne soit altérée par des personnes créant des comptes uniquement dans le but de saisir de fausses observations. L'équipe salariée enlève l'étiquette "nouvel observateur" après la saisie par cet observateur d'environ 200 données jugées fiables. Même pour les

observateurs n'étant plus étiquetés "nouvel observateur", les données saisies restent soumises à validation.

5 Le partage et l'utilisation des données

La base de données de Picardie Nature est régulièrement utilisée pour orienter les décisions et les choix des pouvoirs publics afin de prendre en compte de manière efficace

À quoi servent les données entrées sur Clicnat ?

la biodiversité dans les projets d'aménagement. Clicnat est aussi exploitée dans des actions de protection de la faune ou des milieux (passages à faune, zones protégées...).

La connaissance sur le long terme de la répartition et de l'abondance des espèces est indispensable à la préservation de la biodiversité : « mieux connaître pour mieux protéger ! ».

J'ai trouvé une espèce rare et menacée, La localiser précisément sur Clicnat n'est-il pas risqué ?

Pour le public, la plupart des données n'est accessible qu'au niveau communal. Les données brutes (localisation précise) ne sont pas visibles. Les espèces dites "sensibles" ne sont quant à elles visibles que sur des mailles de 5x5km. Les espèces sensibles sont les espèces pour lesquelles

la divulgation d'une localisation à l'échelle communale est jugée préjudiciable. Vous pouvez consulter la liste des espèces sensibles depuis Clicnat. La restitution publique est donc toujours suffisamment imprécise pour éviter la destruction volontaire d'une espèce ou son dérangement intempestif.

L'accès aux données est variable selon la fonction des uns et des autres au sein de l'association. Les salariés du Pôle Étude de la Faune sauvage de Picardie Nature ont accès à l'intégralité des données pour leur gestion et leur exploitation. Chaque coordinateur bénévole de réseau a accès à l'ensemble des données faunistiques rattachées à son réseau. Le grand public a quant à lui uniquement accès aux données à l'échelle de la commune (sauf pour les espèces sensibles, voir question précédente).

Qui a accès à mes données sur Clicnat ?

Dans certains cas, des données brutes ou agrégées peuvent également être communiquées. Des données sont par exemple transmises régulièrement à des partenaires (associations d'étude et de protection de l'environnement, collectivités locales, etc.). Ce procédé est encadré par une convention d'échanges entre les structures. Chaque bénévole qui en ferait la demande auprès du Pôle Étude de la Faune sauvage peut également avoir accès à des données dans le cadre d'un projet particulier (rédaction d'un article, réalisation d'une étude...).

Comment être sûr que mes données soient utilisées ?

Clicnat est une base de données collaborative et repose donc sur l'échange et la mutualisation des connaissances d'un ensemble de citoyens et de diverses structures étudiant la faune. En saisissant régulièrement vos données dans la base, vous assurerez donc la valorisation de vos observations.

Comment être sûr que ces données ne soient pas exploitées à contre-emploi (ex : dérangement d'oiseaux au nid, de chauve-souris en hibernation...)?

Des outils sont mis en place pour éviter que des utilisations contraires aux principes de l'association ne soient faites des données (non-diffusion des localisations précises, échanges de données encadrés par des conventions validées par le Conseil d'Administration...).

Retrouvez les statuts de l'association sur www.picardie-nature.org

Annexes



ANNEXE I

Règlement Intérieur des réseaux naturalistes de Picardie Nature

(VERSION VALIDÉE EN COMMISSION DES RÉSEAUX DU 24/02/10 ET EN CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 04/05/2010)

GESTION ET FONCTIONNEMENT

L'activité des réseaux naturalistes consiste à animer les groupes d'observateurs sur un certain nombre de groupes d'animaux sauvages (chiroptères, mammifères terrestres, mammifères marins, oiseaux, amphibiens, reptiles, odonates, orthoptères, mollusques, papillons...) et de constituer une base de données s'y rapportant. Il s'agit avant tout de contribuer à la détermination du statut des différentes espèces (rareté, répartition...) pour constitution entre autres des référentiels utilisés dans le domaine de la conservation du patrimoine naturel (listes avec cotation de rareté, listes d'espèces menacées...).

OBJECTIFS

Premier objectif : Contribuer de façon significative à la protection des espaces naturels et des espèces sauvages qui les utilisent.

Il se décline en deux objectifs opérationnels :

1. améliorer les connaissances (dynamique de la population, écologie...) sur les espèces pour lesquelles le territoire régional a une responsabilité pour leur conservation sans négliger pour autant les espèces plus communes ;
2. contribuer à la détermination du statut des différentes espèces (rareté, répartition...) pour constitution entre autres des référentiels utilisés dans le domaine de la conservation du patrimoine naturel (listes avec cotation de rareté, listes d'espèces menacées...).

Second Objectif : répondre à des personnes intéressées par l'observation de la faune et soucieuses de rencontrer ou d'échanger au sujet de leurs observations.

ARTICLE I : LES RÉSEAUX

A/ CONSTITUTION D'UN RÉSEAU

Un réseau est constitué d'un ensemble de personnes volontaires qui collectent et qui valident des données recueillies sur un groupe d'espèces déterminées. La décision de création, modification ou de suppression d'un réseau est prise par le Conseil d'administration de Picardie Nature.

B/ ORGANISATION D'UN RÉSEAU

a- Les membres

Le statut de membre est donné ou retiré par le coordinateur de chaque réseau. Les membres s'inscrivent de façon formelle. La condition de membre du réseau est donnée aux personnes qui transmettent des données originales (non publiées) pour alimenter la base de données ou qui seraient susceptibles de le faire. Un membre d'un réseau ne doit pas être forcément adhérent à l'association. Le devoir du membre de réseau est de transmettre ses données le plus régulièrement possible.

b- Le coordinateur

Chaque réseau a à sa tête un coordinateur. Ce dernier est élu par les membres du réseau pour un mandat de 3 ans. Il n'y a pas de limite au nombre de mandats d'un coordinateur. Il doit être membre de l'association Picardie Nature selon les statuts de l'association. Son élection par les membres du réseau doit être validée par le Conseil d'Administration (CA) de l'association. La perte de la qualité de membre de l'association entraîne automatiquement la fin du mandat du coordinateur. Une personne peut être coordinatrice d'un ou plusieurs réseaux.

Élection du coordinateur

L'appel à candidature est lancé par le coordinateur. Deux mois avant la date de fin de mandat du coordinateur, les membres du réseau doivent être invités par courrier électronique et courrier papier à élire le coordinateur du réseau. Le courrier précisera impérativement les modalités d'organisation de l'appel à candidature et de l'élection, à savoir :

- l'appel à candidature (que le coordinateur sortant se représente ou pas) ;
- le souhait du coordinateur sortant de se présenter à sa succession ;
- la date limite de réception des candidatures (les candidats doivent faire acte de candidature un mois au plus tard avant l'élection) ;
- que l'acte de candidature doit être accompagné d'une lettre de motivation et que les candidats doivent être membres de Picardie Nature ;
- la possibilité de vote par courriers papier ou électronique. L'adresse de réception des votes et la date limite de réception ;
- la date de réunion à laquelle aura lieu l'élection ;
- que 20 jours avant la date de l'élection les candidatures reçues seront envoyées aux membres du réseau. Si aucune candidature n'est enregistrée 15 jours avant la date de réunion (y compris du coordinateur sortant), le coordinateur précisera s'il souhaite assurer la coordination pour une durée de 6 mois supplémentaire afin d'organiser de nouvelles élections.

Mission du coordinateur

Le coordinateur a pour mission d'assurer le suivi de l'activité de son réseau et de la base de données associée. Le coordinateur propose aux membres du réseau les modalités de vie du réseau : rythme de réunions, programme d'enquêtes, publications... Il veillera à associer les membres de son réseau aux projets. Il peut à ce titre proposer un coordinateur suppléant,

ainsi que des responsables suivant des domaines d'activités, projets, enquêtes ou secteurs géographiques. Ceux-ci devront suivre les règles fixées par les instances dirigeantes de l'association. Il veillera également à l'articulation nécessaire avec les projets partenariaux, les outils existants et l'équipe de permanents de l'association. Le coordinateur est l'interlocuteur pour son réseau de la commission des réseaux et du CA. Pour plus de détails sur les interventions du coordinateur, le lecteur peut se référer à l'annexe 1 du présent document (charte du coordinateur de réseau).

Mission du salarié référent

Le salarié référent a pour mission, aux côtés du coordinateur, de veiller au bon déroulement des actions du (des) réseau(x) naturaliste(s) dont il a la charge. Il rend compte par exemple régulièrement au coordinateur de l'avancement des projets ayant trait à son réseau et il constitue un appui technique au bureau pour dynamiser la vie du réseau. Ainsi, il constitue un maillon essentiel (avec le chargé de mission du pôle observatoire) et complémentaire aux interventions du coordinateur bénévole. Il peut également l'épauler davantage, en cas de défaillance temporaire ou de manque de temps disponible du coordinateur, à la demande de ce dernier, dans les limites fixées de son plan de charge salarié.

c- Création d'un nouveau réseau

Les modalités sont définies par le Conseil d'Administration.

ARTICLE II : COMMISSION DES COORDINATEURS DES RÉSEAUX NATURALISTES

La commission des réseaux naturalistes est constituée de fait par les coordinateurs des réseaux, auxquels s'ajoutent le directeur et le chargé de mission « observatoire faune ».

Elle doit notamment assurer une gestion harmonieuse et équilibrée des activités du pôle observatoire faune en respectant les engagements de l'association et en lien avec les bénévoles et permanents de l'association.

Pour assurer une restitution auprès du CA des orientations stratégiques et décisions prises lors des commissions, elle peut élire un de ses membres comme secrétaire pour une période donnée ou confier le secrétariat au chargé de mission « observatoire faune ».

La commission des coordinateurs de réseaux est consultée par le chargé de mission du pôle naturaliste ou par le directeur pour avis auprès du CA de l'association des décisions concernant l'ensemble des réseaux naturalistes et notamment de l'observatoire faune sauvage.

Elle est donc consultée pour le projet annuel afin d'en définir les axes principaux :

- référentiels,
- organisation de la base de données,
- coordination des inventaires,
- coordination de la valorisation des données,
- coordination de la communication,

- conventions d'échange de données.

Les décisions sont prises dans la commission par vote à la majorité des votes exprimés. Seuls les coordinateurs de réseaux prennent part aux votes.

Suite à chaque réunion, un relevé de décisions doit être établi. Celui-ci, après validation par les personnes présentes lors de la réunion, doit être transmis au bureau et au directeur de l'association.

Un membre de la commission pourra proposer à la commission d'inviter un ou plusieurs participants en rapport avec l'ordre du jour. Ces invitations doivent recueillir l'adhésion de la commission et être stipulées dans l'ordre du jour. Ces invités n'ont pas droit de vote.

ARTICLE III : DONNÉES NATURALISTES

En devenant membre d'un réseau, une personne autorise par défaut l'association à utiliser ses données en respectant la déontologie en vigueur (citation du nom d'auteur, liste d'observateurs...). Le membre accepte ainsi que ses données soient utilisées pour l'ensemble des projets de l'association.

L'association s'engage à ce que l'utilisation des données réponde à l'objectif statutaire de l'association. Dans le cas où la sollicitation de données serait faite sur la base d'inventaires ou d'enquêtes, le membre recevra clairement l'information que sauf, avis contraire de sa part, ses données pourront être utilisées dans un cadre plus large.

Dans le cas où l'association serait amenée à être sollicitée pour fournir des données brutes à une structure externe (étude menée par une autre structure, convention d'échange de données...) le membre pourra soit :

- donner son accord pour une utilisation sans autorisation préalable mais sera informé des modalités : données libres ;
- choisir que son accord lui soit demandé au cas par cas : données restreintes.

L'observateur reste dans tous les cas libre propriétaire de ses données et peut donc les utiliser pour un usage extérieur à l'association.

Pour disposer des règles de diffusions de données à l'extérieur de l'association, pensez à lire attentivement l'**annexe 2** jointe à ce présent règlement.

ARTICLE IV : BASES DE DONNÉES

La création et l'alimentation d'une base de données est une des raisons d'être des réseaux naturalistes. L'accès à la base de données est favorisée pour la valorisation des données sous différentes formes, notamment en vue de publications scientifiques par les membres des réseaux.

Chaque membre a accès à l'ensemble de ses données.

Pour les membres du réseau, l'accès à la base de données se fait avec l'accord du coordinateur.

Le demandeur doit préciser par écrit la nature des données souhaitées et l'usage des données envisagé. En cas de refus, le demandeur peut saisir le CA de l'association.

Pour les personnes (physiques ou morales) extérieures à l'association et aux réseaux, l'accès à la base doit faire l'objet d'une convention, qui, après avis de la commission des réseaux, doit recevoir la validation du CA.

Pour les usages commerciaux, une demande écrite doit être formulée par le demandeur et un devis de mise à disposition des données doit être réalisé par les permanents et visé par les coordinateurs concernés ou par délégation par le directeur.

Les échanges de données entre structures privées ou publiques et Picardie Nature sont traités dans l'**annexe 2** du présent règlement.

ARTICLE V : COMMUNICATION DES RÉSEAUX

La communication des réseaux passe avant tout par le biais des listes de discussion « réseaux » par courriel. Il y a également une « mégaliste », agrégat des différentes listes de discussion, qui permet, en un seul envoi, de toucher l'ensemble des membres des réseaux de l'association, d'annoncer des manifestations importantes et de diffuser des bilans de prospections.

L'Avocette constitue la revue naturaliste où sont publiés les résultats des travaux des différents réseaux.

ARTICLE VI : ENGAGEMENTS

Chaque membre d'un réseau, y compris le coordinateur, s'engage à ne pas transmettre des données ne lui appartenant pas.

Chaque membre de réseau devra prendre connaissance du présent règlement et en accepter les éléments.

En cas de litige, le Conseil d'Administration pourra être saisi directement.

Annexe 1 : Charte du coordinateur de réseau

(VALIDÉE LORS DU CA DU 4 FÉVRIER 2014 ET LORS DE LA COMMISSION DES RÉSEAUX NATURALISTES DU 13 NOVEMBRE 2014)

Ce document donne des repères aux nouveaux arrivants pour un bon fonctionnement de leur réseau. La coordination d'un réseau s'appuie sur un binôme coordinateur bénévole / salarié référent. Ils se partagent cette activité en sachant que le coordinateur est responsable du fonctionnement du réseau et que le salarié vient en soutien pour les domaines d'intendance, d'organisation, par ses compétences naturalistes dans le domaine, par ses compétences sur la base de données. Dans ce cadre, le coordinateur est responsable devant le Conseil d'Administration et le salarié devant le directeur.

De manière générale, le coordinateur peut déléguer certaines tâches de cette fiche soit au salarié référent, soit à d'autres membres du réseau. C'est le cas souvent pour la détermination, pour la validation des données, pour l'organisation des réunions.

LE RÔLE DU COORDINATEUR DE RÉSEAU :

Il anime son réseau ; dans ce cadre, il incite à observer, à participer à la vie du réseau et à rentrer les données dans clicnat dans le cadre du projet de l'association. Il respecte le règlement intérieur des réseaux naturalistes de Picardie Nature.

Pour cela, il est souhaitable que, dans la limite de ses possibilités :

- Il participe à la commission des réseaux : dans ce cadre il peut être amené à préparer des sujets, à donner son avis sur le fonctionnement des réseaux...;
- Il suit et met en œuvre les différentes actions décidées en commission de réseaux ;
- Il communique sur les actions réussies (partage avec le référent) ;
- Il peut déléguer certaines de ses activités à d'autres membres du réseau ; dans ce cas il s'assure du reporting et reste responsable ;
- Le réseau invite à des sorties ou à des activités au-delà de son réseau :
 - soit d'autres réseaux ;
 - soit le grand public et dans ce cas il voit avec le pôle découverte nature et environnement ;
- Il organise ou fait organiser au moins une réunion annuelle pour laquelle il fournit les sujets après sollicitation éventuellement des acteurs. Il l'organise collégialement avec le référent ; il est partie prenante du contenu. Il fait un compte rendu même succinct, mais avec les décisions explicites qu'il diffuse au réseau ;
- Il connaît ou recherche des référents nationaux avec l'aide éventuelle du référent ;
- Il connaît les instances nationales pour le domaine concerné ;
- Il est en relation étroite avec les instances nationales ;
- Il définit avec le salarié les obligations réciproques (ex : réponses aux sollicitations, diffusion de l'info).

Et sur la liste de discussion de son réseau :

- Il valide l'accès à la liste de discussion.
- Il détermine ou fait déterminer les espèces.
- Il valide ou fait valider les données.
- Il informe des nouveautés, du suivi de dossiers.
- Il est garant de l'animation de la liste et relance si la liste ne « tourne plus ».
- Il valorise la personne qui remonte des observations.
- Il régule les discussions en cas de débordement en contactant la personne intéressée par téléphone.
- Il peut demander au CA de retirer une personne de la liste.
- Il connaît le nombre d'inscrits sur la liste de discussion et le nombre de personnes actives sur la liste.
- Il est à l'écoute de ce qui se passe sur sa liste et s'intéresse à l'attente de l'ensemble des participants au-delà du cercle des actifs.

Par ailleurs il peut :

- proposer des actions de protection en se rapprochant du référent salarié, en ayant éventuellement contacté les acteurs locaux pour évaluer les possibilités d'action ;
- lancer la réalisation de synthèses, d'études, d'atlas...

LE RÔLE DU RÉFÉRENT SALARIÉ :

- Il coordonne les enquêtes en lien étroit avec le coordinateur et le chargé de mission faune.
- Il apporte ses connaissances spécifiques sur le domaine.
- Il relaie au coordinateur les informations qui lui parviennent du niveau national ou des bénévoles.
- Il organise les réunions du point de vue logistique, planifie l'ordre du jour avec le coordinateur, présente les informations de type informatique ou les résultats d'enquête.
- Il contrôle la faisabilité technique et le temps salarié pour les actions envisagées.
- Il participe au recrutement de nouveaux membres : il discute avec la personne intéressée pour connaître ses envies et la convaincre, il la propose au coordinateur.
- Il peut soutenir ceux qui veulent rédiger un article ou monter des cartes.
- Il fait vivre l'espace réservé au réseau sur le site internet de Picardie Nature en collaboration avec le coordinateur (valorisation externe).
- Il fait les comptes rendus des journées d'études, de sorties.
- Il explicite et défend les besoins financiers liés à un projet du réseau.

Annexe 2 : Doctrine de diffusion des données faunistiques Picardie Nature à différents acteurs et partenaires

(VALIDÉE LORS DU CA DU 14 JUIN 2011)

1°) Contexte et problématique :

Picardie Nature a développé depuis quelques années un système de gestion de données naturalistes. Depuis, les administrations et les bureaux d'études en environnement font part à Picardie Nature de demandes extrêmement variées. Picardie Nature est très souvent contrainte à s'adapter aux demandes, bien qu'elle dispose d'un mode de fonctionnement encadré et qui sera explicité plus loin. De plus, par le passé, plusieurs bureaux d'études ont transmis des données (ex : format papier), mais leur format restait difficilement compatible en vue d'une intégration.

Soulignons par ailleurs que dans les attendus du projet d'observatoire faune, l'association a vocation à réaliser des comptes rendus d'expertises (plus-value de l'observatoire) et donc à valoriser les données produites.

Le but du présent travail est de mieux cerner les réponses de Picardie Nature aux demandes des bureaux d'études et des administrations en charge de l'environnement de manière à cadrer les futures transmissions de données et à envisager les possibilités de conventionnements d'échanges de données entre Picardie Nature et ces structures.

Toujours pour situer le contexte, le souhait de Picardie Nature est d'inciter l'ensemble des bureaux d'études à prospecter « mieux » et à alimenter la base de données de l'observatoire faune. Pour ce faire, l'idée générale est de leur transmettre des données agrégées, c'est-à-dire les aidant à réaliser leurs études de terrain sans leur fournir des localisations et effectifs précis ; ces informations « cachées » étant réservées exclusivement aux administrations environnementales.

Enfin, les données produites par un salarié dans le cadre d'une activité salariée sont bien sûr diffusées à l'état brut, afin qu'elles servent à alimenter des données de projets publics ou privés, dans la mesure où ces projets œuvrent en faveur de la protection de la biodiversité. Ce sont surtout les modalités de transmission des données issues des bénévoles de l'association qui seront définies dans cette note.

2°) Caractéristiques du fichier de données intégrable à la base de données (nom des champs, précision si indispensable ou non, nature des champs etc.)

- L'idée maîtresse est d'inciter un bureau d'étude à utiliser la base de données en ligne de Picardie Nature. Bien sûr, ce n'est pas toujours possible, mais cette possibilité est offerte et ne présente que des avantages.

- Le formatage de la donnée est un point crucial. Dans le cadre d'une convention, en cas de respect du format, l'un des principes de base est de considérer que le coût de mise à disposition de la donnée côté Picardie Nature et côté partenaire est sensiblement identique et que ces coûts s'annulent. Il est vrai que pour formater la donnée en vue de la transmettre à Picardie Nature, chaque partenaire aura un coût supplémentaire à assumer. Dans le même temps, Picardie Nature devra prévoir un temps d'exportation et d'importation des données du partenaire.
- Les fichiers utiles à la transmission des données par un bureau d'études constituent des matrices à respecter scrupuleusement :
 - liste des champs obligatoires et facultatifs à renseigner permettant une importation facilitée dans l'outil base de données / SIG
 - codes comportements simplifiés à utiliser
 - nomenclature de la liste des espèces
 - nom des observateurs du BE (obligatoire)
- Soulignons également qu'un bureau d'études peut fournir des pointages GPS, c'est optimal et immédiatement utilisable.
- Tout autre format : papier, traitement de texte, tableur non formaté... est à proscrire car il nécessite un temps de travail conséquent en vue d'intégrer les données (problème de compatibilité des outils et des champs renseignés).

3°) Doctrine Picardie Nature vis-à-vis des échanges de données / Bureaux d'études

Sur la base d'une convention type, les échanges de données avec les BE sont possibles après validation par le CA de la convention avec le BE. Les conventions peuvent être envisagées projet par projet.

L'échange à titre gracieux peut être envisagé, sur appréciation du CA, dans le cas notamment d'études à forte valeur de protection de la nature.

4°) Doctrine Picardie Nature vis-à-vis des organismes exerçant une mission de police de la nature, administrative ou pénale (Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, Direction Départementale des Territoires, Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement)

- Les organismes exerçant une mission de police de la nature disposeront par défaut des données à l'échelle communale (+ carroyage atlas 5 km x 5 km) de toutes les espèces, y compris celles dites « sensibles » gratuitement via une version légèrement adaptée du site public de l'observatoire faune.
- Sur demande, pour les besoins de l'instruction d'un dossier bien précis, ces organismes de police de la nature pourront bénéficier selon les cas :
 - soit de pointages (couches SIG) agrégés au kilomètre (1 km²), avec liste des années d'observation par espèce et statut reproducteur si nous en disposons ;
 - soit d'un tableur avec les communes, lieux-dits, année et espèces visées ;

○ soit de données brutes s'il s'agit d'une infraction nécessitant des données les plus précises possibles.

Cette transmission de fichiers cartographiques sera déliurée gratuitement.

- Pour certaines études d'impact et où manifestement il y a minimisation des enjeux de biodiversité, des données brutes pourront être transmises à la DREAL ou à toute instance compétente (ex : DDT) de manière à démontrer l'insuffisance d'étude d'impact.

Si la DREAL demande à un BE un complément d'étude ou si elle lui fournit directement les données pour compléter son travail, il sera indispensable qu'il y ait une traçabilité de cette démarche par la DREAL et que Picardie Nature en soit informée par écrit.

5°) Doctrine vis-à-vis de la diffusion des données aux collectivités publiques

(par exemple les Conseils Départementaux pour élaborer leur schéma Espaces Naturels Sensibles, la DREAL pour la Stratégie de Création d'Aires Protégées, la Trame Verte et Bleue; le Conseil Régional pour les Réserves Naturelles Régionales, etc.).

La DREAL fera le nécessaire, lorsqu'elle est maître d'ouvrage portant sur des travaux où des inventaires sont exécutés (à l'exception de marchés en rapport avec un observatoire, par exemple la SCAP, TVB, etc.) :

- inclure dans l'appel d'offre un volet sur la nécessité de recueillir des données auprès de Picardie Nature, moyennant un surcoût pris en charge en amont du projet;
- obligation pour le bureau d'études de fournir un fichier directement importable (cf chapitre 2 sur les formats de données).

Picardie Nature s'engage à fournir les éléments suivants aux collectivités publiques :

- données à l'échelle communale (+ carroyage atlas 5 km x 5 km) de toutes les espèces, y compris celles dites « sensibles », gratuitement via une version légèrement adaptée du site public de l'observatoire faune;
- sur demande, pour les besoins d'un projet précis, pointages (couches SIG) agrégés au kilomètre, avec liste des années d'observation par espèce et statut reproducteur si nous en disposons. Cette transmission de fichiers cartographiques sera déliurée gratuitement. Possibilité de fournir également (au choix) un tableur avec les communes, lieux-dits, année et espèces visées.
- Un volume de temps à l'assistance aux politiques publiques est défini chaque début d'année.

ANNEXE II

Charte de l'observateur naturaliste

Un bon naturaliste ne se résume pas uniquement à ses connaissances. Il doit également faire preuve de respect et accepter un certain code de conduite. Ce document présente les principales règles à respecter.

1. LE RESPECT DES ESPÈCES

Que vous pratiquiez la photographie, le baguage, l'enregistrement sonore, les études scientifiques, ou encore la simple observation naturaliste, il est primordial que vos activités ne nuisent en aucun cas ni aux espèces que vous suivez, ni aux groupes d'espèces qui vous intéressent le moins. Maintenez des distances d'observation raisonnables, restez discrets (ne pas faire trop de bruit, ne pas faire de grands gestes qui pourraient effrayer les animaux). Si vous observez les oiseaux par exemple, il est inutile de piétiner une zone présentant des espèces végétales intéressantes, dans le seul but de s'approcher de quelques mètres. Il faut savoir que le bénéfice tiré pourrait bien souvent ne pas être à la hauteur des dégâts occasionnés. De même, si vous prospectez des cavités à la recherche de chauves-souris, il faut éviter d'être trop bruyant ou d'éclairer abusivement les animaux. Il est arrivé et il arrive encore que des espèces disparaissent de certains sites à cause de personnes soi-disant naturalistes mais qui n'agissent que dans leur propre intérêt, des botanistes prélevant des plantes à outrance ou des ornithologues voulant faire une photo sensationnelle.

2. LE RESPECT DES HABITATS

L'habitat d'une espèce est de la plus haute importance pour sa survie. Il s'avèrerait donc très préjudiciable de l'endommager. Ainsi, vos visites sur le terrain doivent être respectueuses des différents habitats présents et vous devez limiter votre impact sur ces derniers. Par exemple, si vous pique-niquez, vous devrez emporter avec vous tous les déchets engendrés et laisser le site tel qu'il était avant votre passage.

3. LE DÉRANGEMENT DE LA FAUNE ET PLUS PARTICULIÈREMENT DES OISEAUX

La tolérance au dérangement est variable selon les espèces et les saisons. Il est donc préférable de limiter le plus possible les dérangements. Par exemple, seuls des ornithologues expérimentés peuvent, très exceptionnellement et dans un but précis, s'autoriser à déranger un oiseau au nid. Faire fuir un oiseau de son nid augmente les risques que les œufs ou les poussins soient la proie des préda-

teurs et peut entraîner la chute de poussins proches de l'envol, cherchant à fuir eux-mêmes. De simples photos au nid, qui pourraient vous paraître anodines, sont également à proscrire, car source de fort dérangement également.

Lorsque les conditions climatiques sont difficiles, lors d'épisodes froids par exemple, les dérangements causent aux oiseaux hivernants ou migrateurs, une importante consommation d'énergie alors que la nourriture est rare pour eux; de même, lors de la migration pré-nuptiale, un surcroît de consommation énergétique peut nuire à leur prochaine nidification. Évitez donc de leur infliger des déplacements inutiles très consommateurs d'énergie. Pensez également que lorsque vous faites fuir des oiseaux, ces derniers vont peut-être au-devant de chasseurs ou d'autres menaces.

4. LA COMMUNICATION DES INFORMATIONS

Si vous découvrez la présence, voire la nidification d'une espèce rare, ne communiquez pas cette information aux personnes en qui vous n'avez pas pleinement confiance. Si vous pensez que cette donnée est très importante ou que le ou les individus découverts mériteraient d'être protégés, n'hésitez pas à contacter Picardie Nature. L'association jugera si l'information peut être dévoilée ou non, afin d'éviter les dérangements causés par le possible afflux d'ornithologues ou de photographes peu scrupuleux, les prélèvements, les destructions ou captures de poussins par des trafiquants ou des personnes mal intentionnées (cas des rapaces par exemple). De plus, ne visitez jamais un site de nidification connu d'une espèce rare si votre présence sur le lieu peut révéler le site à d'autres personnes et faire échouer la nidification par l'afflux d'observateurs.

5. LE DÉRANGEMENT DES MIGRATEURS RARES

Les migrateurs ou erratiques rares ne doivent pas être l'objet d'extrêmes convoitises. Si vous en découvrez un, réfléchissez bien avant d'en parler autour de vous. Un afflux d'observateurs pourrait le déranger, lui et les autres oiseaux du secteur. Le milieu pourrait alors être dégradé. Cela risquerait de poser des problèmes à la faune et à la flore et avec les propriétaires locaux.

6. LE RESPECT DE LA LÉGISLATION EN VIGUEUR

Des lois sur la protection de la nature existent. Il existe par exemple des listes d'espèces protégées au niveau national ou régional. De même, il existe des espaces protégés avec une réglementation qui peut varier, les parcs naturels régionaux, les réserves naturelles, etc. Ces lois sont le résultat de luttes longues et acharnées de la part de nos prédécesseurs. En tant que naturalistes, nous nous devons de toujours les respecter et les faire respecter. Il est de notre devoir de montrer l'exemple.

7. LE RESPECT DES PROPRIÉTÉS PRIVÉES

La volonté des propriétaires et des exploitants des terres doit être respectée. Ne pénétrez pas dans une propriété privée si vous n'en avez pas l'autorisation. N'empruntez que les parcours autorisés (chemins de randonnée par exemple). Respectez toujours la législation et au besoin, renseignez-vous sur celle-ci (Code rural par exemple).

8. LE RESPECT DES AUTRES USAGERS DE LA NATURE

Ayez un comportement respectueux envers les autres usagers de la nature. Essayez de ne pas perturber leurs activités. Si vous pensez que celles-ci peuvent être néfastes pour la faune ou la flore, ne réagissez qu'avec circonspection et tact. Par exemple, faire fuir des mouettes en promenant son chien sur la plage n'est pas forcément la meilleure des choses, mais peut ne faire que peu de mal, alors que le même chien pourrait perturber gravement une colonie de sternes. Le meilleur moyen de communiquer et de faire passer votre message restera toujours le dialogue courtois et l'argumentation, tout en restant sur une position assez ferme. Il faut savoir en effet que beaucoup d'usagers de la nature n'ont aucune idée du mal qu'ils peuvent faire involontairement. Enfin, l'éventuelle bonne volonté des personnes qui ne s'intéressent pas particulièrement à la faune et à la flore ne doit pas être compromise par l'attitude de dénigrement des naturalistes confirmés. Dans toutes les situations, adoptez un comportement citoyen !

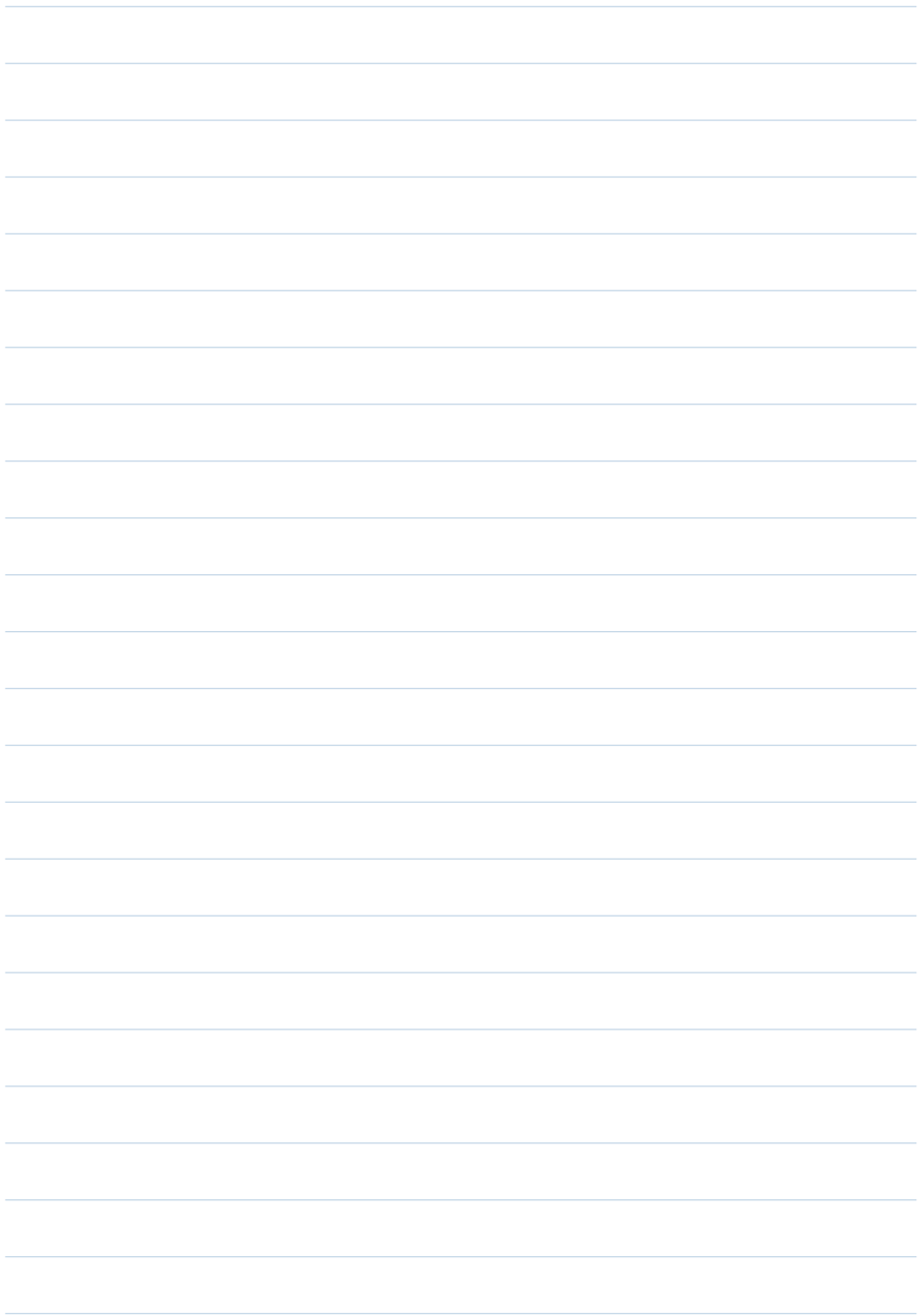
9. UN RESPECT DES RÈGLES DE SÉCURITÉ

Il est également important de se plier aux règles de sécurité définies par l'association, le tout étant d'éviter les situations accidentogènes. Certaines activités sont à risque comme les prospections au bord des cours d'eau et des plans d'eau, celles au sein des secteurs fangeux et tourbeux, celles inhérentes aux activités souterraines... Dans tous les cas, toujours bien penser à porter une tenue adaptée aux conditions météorologiques et une protection adaptée à la situation (exemple : casque pour les prospections des galeries souterraines et de bâtiments délabrés, gilets fluo pour les cheminements de bord de route). Être équipé d'un téléphone portable et prévenir par avance du lieu de ses prospections est un conseil à méditer !

10. UN COMPORTEMENT IDENTIQUE QUELS QUE SOIENT LES SITES VISITÉS

Cette charte doit être appliquée avec la même rigueur sur les sites que vous connaissez moins, pouvant être éloignés de votre lieu de résidence, que sur les sites près de chez vous et que vous affectionnez tout particulièrement.

De plus, ce code doit être d'autant plus respecté lorsque vous êtes à l'étranger et ce, quelle que soit la législation locale. Un bon comportement fera des naturalistes des ambassadeurs importants pour la protection de la nature.





PICARDIE NATURE

Picardie Nature - www.picardie-nature.org - 03 62 72 22 50

Coordination générale : Sébastien Maillier

Rédaction : Thomas Hermant, Jean-Baptiste Desbas, Célia Mathot

Conseils et relecture : Virginie Coffinet, Xavier Commecy, Jean-Claude Damiens, Thibaud Daumal, Yves Dubois, Lucie Dutour, Guénael Hallart, Sébastien Legris, Damien Top, Emmanuel Vidal

Design graphique : Olivier Damiens

Cet ouvrage doit être référencé comme suit :

Observer la faune en Picardie : Conseils et méthodes, Picardie Nature (2016), 96 p.



www.patrimoine-naturel-picardie.fr



La collection «Les cahiers du patrimoine naturel de Picardie» a pour vocation de présenter, expliciter et valoriser les spécificités du patrimoine naturel picard et ses dynamiques d'évolution.

Elle sert un double objectif de pluralité et de cohérence: pluralité des médias et des diffuseurs; cohérence issue d'une vision partagée que renforce une caution scientifique. «Les cahiers du patrimoine naturel de Picardie» sont conçus aussi bien pour le grand public, que pour les élus, les services des collectivités territoriales, les enseignants et les gestionnaires d'espaces naturels.

C'est en comprenant les interactions, les équilibres, et l'empreinte des activités humaines sur la biodiversité, qu'il est possible de saisir toute la valeur d'un patrimoine naturel en constante évolution.

Les actions menées par Picardie Nature sont permises par le soutien et la participation des adhérents, des donateurs et des bénévoles ainsi que par la collaboration et l'aide de différents partenaires dont:



L'observatoire de la faune sauvage régionale est cofinancé par l'Union Européenne dans le cadre du Fonds européen de développement régional 2014/2020



PICARDIE NATURE